EXERCICE
1966

BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 25 MAI 1967

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. Emmanuel MONICK,	*Président d'Honneur,*
Henri DEROY,	*Président honoraire,*
Jean REYRE,	*Président Directeur Général,*
Jacques de FOUCHIER	*Vice-Président,*
Maurice BÉRARD,	*Administrateur,*
Pierre BERCOT,	—
Crédit Industriel et Commercial	—
René DAMIEN,	—
Pierre DAVID-WEILL,	—
Francis C. FABRE	—
François de FLERS,	—
Renaud GILLET,	—
Emile GIRARDEAU,	—
Raoul de VITRY,	—
Arnaud de VOGÜÉ,	—

Censeurs :

MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER,
Joseph MOISE, Edmond SPITZER

Commissaire du Gouvernement :

M. Aimé TEYSSIER D'ORFEUIL

Commissaires aux Comptes :

MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 346.900.000 FRANCS
Registre du Commerce : Seine N° 54 B-5515 — L.B.F. N° 24
SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 25 MAI 1967

Allocution du Président,

Rapport du Conseil d'Administration,

Rapports des Commissaires,

Comptes de l'exercice 1966,

Résolutions de l'Assemblée,

Inventaire des valeurs mobilières détenues en Portefeuille le 31 décembre 1966,

Tableau de renseignements concernant les filiales et participations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 25 MAI 1967

ALLOCUTION

prononcée

par M. Jean REYRE, Président.

Mesdames, Messieurs,

Avant de prononcer, à l'exemple de mes éminents prédécesseurs, l'allocution traditionnelle qui suit la lecture du rapport du Conseil d'Administration, je tiens à exprimer toute l'émotion que j'éprouve en présidant l'Assemblée Générale des actionnaires d'une maison à laquelle j'ai consacré toute ma vie, depuis plus de quarante ans, et dont je suis maintenant je crois, l'un des plus anciens serviteurs.

J'ai conscience du très grand honneur que m'a fait votre Conseil d'Administration en m'appelant à sa Présidence et je ressens tout particulièrement le poids des responsabilités que cette fonction m'impose à votre égard.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, depuis la fin de la dernière guerre, a largement participé à la reconstruction du pays. Elle est devenue une grande banque industrielle en finan-

çant, créant, animant de nombreuses sociétés dans des secteurs très variés de notre industrie et en apportant, quand cela s'est révélé nécessaire, son concours à des réorganisations et à des regroupements. Elle a constitué ou appuyé le développement de nombreux bureaux d'études indispensables au progrès économique. Elle a créé un département immobilier très important dont les réalisations dans les divers domaines de l'urbanisme et du logement sont remarquables. Ses efforts opiniâtres ont contribué à l'élargissement des exportations françaises de matériel industriel dans les pays de l'Ouest comme dans les pays de l'Est et ont concouru, à l'étranger, à de très belles réussites de ses partenaires industriels.

Simultanément, la Banque de Paris et des Pays-Bas a développé et consolidé ses implantations en dehors de France. Elle s'est établie sur les grands marchés de New York et de Londres, et a pris des participations financières en Espagne, en Italie et récemment en Allemagne. Elle s'est ainsi haussée au rang de grande banque internationale, puisque, pendant les quatre premiers mois de cette année, elle a pris la première place dans les émissions d'obligations internationales en dirigeant ou en participant à la direction de 12 opérations d'émissions d'un montant total de 280 millions de dollars sur un total d'emprunts émis de 771 millions de dollars dans la presque totalité desquels elle a participé à titre de garant et de placeur.

Pour mieux assurer sa stabilité et pour étendre ses moyens d'action, la Banque a, dans les conditions que vous avez approuvées au cours des Assemblées Extraordinaires de l'année dernière, noué des liens très étroits avec le plus grand groupe privé de banques de dépôts : le Crédit Industriel et Commercial et avec le groupe le plus important de la place d'établissements spécialisés dans le crédit à la consommation et à l'équipement et dans le crédit immobilier : la Compagnie Bancaire.

La Banque de Paris, pour exécuter ce très vaste développement, a recruté et formé un état-major d'une valeur exceptionnelle, plié à des disciplines très diverses et dont je tiens à souligner l'esprit d'équipe et le travail remarquable.

Ces différentes réalisations vous montrent que votre Société a souvent pris l'initiative de nouvelles formes d'activité et a prouvé sa capacité d'adaptation aux conditions nouvelles de l'économie. Certaines décisions prises par les pouvoirs publics en 1966 et au début de cette année – je pense notamment à la libération des relations financières entre la France et les pays étrangers – sont venues confirmer que nous avons suivi la bonne voie. De nouvelles perspectives s'ouvrent à notre établissement, et je peux vous assurer que nous sommes décidés à exploiter largement les possibilités qui nous seront ainsi offertes, dans l'intérêt d'une économie française en pleine mutation et des économies des différents pays où nous sommes installés. Nous sommes persuadés qu'en agissant de la sorte, nous remplissons tant sur le plan français que sur le plan international, notre devoir de banquier et de financier, de même que nous développons au maximum, dans le même temps, notre capacité bénéficiaire.

Nous avons conscience du développement aigu de la concurrence et des circonstances, particulièrement difficiles en ce moment, dans lesquelles travaillent nos départements bancaire et financier, mais nous avons pleine confiance dans les moyens de l'ensemble de l'état-major et du personnel de la Maison, aussi bien en France qu'à l'Étranger, dans sa flexibilité et dans son souci de rentabilité et d'économie.

Les conditions dans lesquelles se sont déroulées nos opérations durant l'année 1966 vous ont été exposées dans le rapport de votre Conseil et vous avez pu en juger les résultats.

Celles-ci se sont maintenues au cours du premier trimestre de 1967, et malgré quelques variations de conjoncture, je peux vous dire que, en dépit du climat un peu incertain des affaires et de la faiblesse persistante du marché boursier français, les résultats des premiers mois nous laissent bien augurer de l'exercice en cours.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous exposer les conditions générales dans lesquelles s'est déroulée pendant l'exercice 1966 l'activité de votre société dont nous vous rendons compte en soumettant à votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre.

*
* *

L'année 1966 a été marquée par la hausse mondiale des taux d'intérêt. Ce mouvement a commencé aux États-Unis dès le mois de décembre 1965 et a progressivement touché, durant le premier semestre, les principaux pays industrialisés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette hausse. Tout d'abord les craintes de « surchauffe » conjoncturelle ont tendu à se généraliser, et pour enrayer l'inflation menaçante les pouvoirs publics ont le plus souvent préféré les mesures de resserrement monétaire aux mesures fiscales. Se sont ajoutés, dans certains pays comme les États-Unis et la Grande-Bretagne, des soucis concernant la balance des comptes. Et de proche en proche, les capitaux flottants se portant là où les taux sont les plus élevés, la hausse a gagné de nombreuses places.

D'autre part, pour la première fois, l'or nouvellement extrait dans le monde a été absorbé par la demande privée, à l'exception d'une fraction d'environ 10 % dont les réserves sud-africaines ont été augmentées. D'où la crainte manifestée par certains experts d'une pénurie générale de liquidités. Mais le 13 septembre, l'extension des accords généraux de « swap » entre plusieurs banques centrales, en élevant leur montant de 2.800 à 4.500 millions de dollars, est venue assurer un appréciable répit.

Par suite de la hausse des taux d'intérêt, renforcée dans certains pays par des mesures déflationnistes, les marchés de matières premières se sont dans l'ensemble orientés vers la baisse. Épargnant le coton, le cacao et l'aluminium, produit de substitution du cuivre, lui-même soumis dans ses variations à l'influence des événements politiques dans les pays producteurs, la baisse a frappé l'étain, le plomb, le zinc, le caoutchouc, la laine, le sucre et le café.

* * *

Les ÉTATS-UNIS ont connu leur sixième année consécutive d'expansion. Le taux de chômage est tombé au-dessous de 4 %, soit à son niveau le plus bas depuis 1953. Mais la stabilité des prix n'a pu être totalement maintenue, notamment durant la première partie de l'année; les prix de gros ont monté de 3,3 % (contre 2 % en 1965), et la hausse des prix à la consommation a été deux fois plus forte que l'année précédente. L'augmentation des salaires a dépassé les gains de productivité, entraînant une hausse des coûts unitaires qui étaient demeurés à peu près stables depuis 5 ans.

Cette situation a amené le gouvernement à prendre des mesures de restriction de la demande et à faire appel à la modération volontaire des investissements à l'étranger. Le rendement des bons du Trésor à 3 mois est passé d'une moyenne annuelle de 2,38 % en 1961 à 3,95 % en 1965 et à 5,59 % à fin septembre 1966. La cherté de l'argent sur le marché national a amené banques et entreprises américaines à emprunter largement

à l'étranger, notamment sur le marché des Euro-dollars, contribuant par là à la hausse des taux d'intérêt en Europe.

Le produit national brut s'est élevé de 8,5 % pour atteindre 740 milliards de dollars; mais à prix constants, la hausse n'est que de 5,5 % contre 6 % l'année précédente. Les dépenses fédérales de défense nationale et les investissements industriels ont constitué les principaux facteurs de croissance tandis que l'on enregistrait, surtout dans la seconde partie de l'année, un net déclin de la construction et un ralentissement des ventes d'automobiles.

L'accroissement des dépenses à l'étranger et des importations a été supérieur au progrès des exportations, de sorte que l'excédent de la balance des biens et services, qui était de $ 7 milliards en 1965, a décru de près de $ 1,5 milliard. Mais les sorties de capitaux privés américains ($ 3,5 milliards en 1965) ont diminué d'un demi-milliard, tandis que les taux d'intérêt élevés attiraient les capitaux étrangers dont l'afflux augmentait de plus de $ 1 milliard. La balance des paiements courants pour l'année entière présente néanmoins un déficit probablement supérieur à celui de 1965. Les avoirs en or des États-Unis sont tombés de 13.733 à 13.159 millions de dollars, tandis qu'au Fonds Monétaire International leurs droits de tirages sur la tranche or diminuaient de 537 millions de dollars.

La première partie de 1966 a été pour la GRANDE-BRETAGNE une période de vive inquiétude concernant l'évolution de l'économie interne et la stabilité de la Livre. Une hausse des salaires horaires de 8 % au 1er trimestre 1966 par rapport au 1er trimestre 1965, accompagnée d'une hausse des prix beaucoup plus modeste, stimulait la croissance des dépenses de consommation tandis que la hausse des investissements se ralentissait, notamment dans le bâtiment. En raison de l'accroissement des importations, le déficit commercial s'élevait à 72 millions de Livres, soit le double de celui du trimestre précédent.

Aussi, le budget présenté en mai avait-il un caractère déflationniste. Sa principale innovation était l'introduction de la taxe

sélective sur l'emploi, destinée à accroître dans les services et le bâtiment le coût de la main-d'œuvre et à le diminuer dans l'industrie. Le budget prévoyait en outre un contrôle des investissements à l'étranger et une « restriction volontaire » des investissements vers les pays développés de la zone sterling. Néanmoins, la consommation continuait à augmenter, ainsi que la tension sur le marché du travail. La hausse générale des taux d'intérêt menaçait les réserves britanniques. La grève générale des marins de commerce, du 16 mai au 29 juin, détermina une crise de confiance dans la livre sterling.

Les autorités britanniques réagirent énergiquement. Le 14 juillet, la Banque d'Angleterre élevait son taux d'escompte de 6 à 7 %. Le 20 juillet furent annoncées une série de mesures particulièrement sévères : resserrement du crédit à la consommation; surcharge de 10 % sur les impôts de consommation; réduction des dépenses publiques à l'intérieur et à l'étranger; réduction de 250 à 50 livres par personne des allocations en devises autorisées pour le tourisme hors de la zone sterling; enfin blocage des prix pendant douze mois, et, pour les salaires, blocage de six mois suivis de six autres mois de « restriction sévère ».

En raison de ces mesures, de l'évolution de la conjoncture mondiale et de l'extension générale des accords de « swap », la situation de la livre en fin d'année apparaissait beaucoup mieux assurée, au prix d'un sensible ralentissement économique. Le taux de chômage atteignait 2,4 % en décembre. La production se stabilisait à 2 % en dessous du niveau de 1965. L'augmentation des exportations et la réduction des importations, malgré la disparition de la surtaxe au mois de novembre, se marquait au 4e trimestre par un excédent de 85 millions de livres environ de la balance commerciale. Pour l'ensemble de l'année, le déficit de la balance des paiements est évalué à environ 150 millions de livres, soit la moitié de celui de l'année précédente.

La FRANCE a connu en 1966, durant les neuf premiers mois de l'année, un niveau d'activité record. La production

industrielle s'est accrue pour l'année de 6,3 %; c'est sur les biens de consommation qu'a surtout porté cette expansion. La construction automobile a augmenté sa production de 23,3 % par rapport à l'année précédente. L'industrie textile, avec une hausse de 12,2 % sur 1965, a retrouvé son niveau d'activité de 1964. La production des biens intermédiaires (industrie chimique, caoutchouc, papier carton) a fortement progressé elle aussi grâce aux exportations. Par contre, l'expansion de l'industrie du bâtiment et des travaux publics a continué à se ralentir; il faut toutefois opposer la progression très marquée des travaux publics à la stagnation relative des constructions privées qu'expliquent non seulement le réajustement de l'offre à une demande solvable dont le développement avait été moins rapide, mais aussi les modifications apportées par les pouvoirs publics aux méthodes de financement, notamment en ce qui concerne les logements sociaux.

L'expansion de la production s'est effectuée dans une relative stabilité des prix. L'indice des prix de détail s'est élevé de 2,8 %, soit du même pourcentage que l'année précédente. Les prix de gros n'ont augmenté que de 1 % contre 1,3 % l'année précédente. Les salaires horaires, de leur côté, ont continué leur progression au même rythme que l'année précédente (5,8 % contre 5,7 %).

Le montant de l'épargne liquide s'est accru de 12,6 % sur 1965, mais les émissions de valeurs mobilières ont à peine augmenté et celles du secteur privé ont sensiblement diminué : 3,62 milliards de francs pour les actions contre 5,02 milliards en 1965, 1,25 milliard pour les obligations contre 1,52 milliard en 1965. Aussi les entreprises ont-elles dû recourir largement au crédit (150 milliards de crédits à l'économie contre 130 en 1965).

A partir de septembre, l'économie française n'a pu échapper à l'effet de la conjoncture mondiale, et a connu elle aussi un certain ralentissement. La diminution des exportations, due à la contraction de certains marchés extérieurs importants, a entraîné une sensible aggravation du déficit de la balance commerciale

passé de 1.426 millions en 1965 à 4.836 millions pour 1966 et les réserves monétaires ne se sont finalement accrues que de 5,8 % au lieu de 11,9 % l'année précédente.

Ce ralentissement a entraîné une certaine détente sur le marché du travail. Le nombre de chômeurs secourus, qui ne comprend que les personnes ayant déjà exercé un emploi et exclut par conséquent les jeunes gens arrivant à l'âge de travailler, était de 27.100 au 1er janvier 1967 contre 23.600 un an auparavant. Toutefois, c'est plutôt d'une certaine inadaptation de la main-d'œuvre aux tâches proposées qu'il faut parler. En effet, les offres et les demandes d'emploi non satisfaites se sont accrues simultanément : les offres de 31.600 en décembre 1965 à 39.200 en décembre 1966, les demandes de 141.000 en décembre 1965 à 156.600 en décembre 1966.

Il n'est pas excessif de parler d'un retournement de la conjoncture en ALLEMAGNE FÉDÉRALE en 1966. Une longue période d'expansion avait fini par amener une tension sur le marché de l'emploi, sur le marché de l'argent et dans le domaine des prix. Pendant douze mois consécutifs, de juin 1965 à mai 1966, le taux annuel de hausse du coût de la vie s'était maintenu entre 3,8 et 4,5 %, rythme inhabituel dans la République Fédérale, et la hausse des salaires demeurait supérieure à celle de la productivité. Il en était résulté pour l'ensemble de l'année 1966 une forte réduction de l'excédent commercial, un déficit de la balance des paiements courants, en même temps qu'une réduction des marges bénéficiaires.

Ce sont les investissements et la construction immobilière qui ont été les premiers affectés par cette situation et les restrictions de crédit renforcées au mois de mai. Le produit national brut en prix constants ne s'est accru que de 2,7 % contre 6,6 % en 1964 et 4,8 % en 1965. La crise d'adaptation à long terme des industries du charbon et de l'acier a pris de ce fait un caractère particulièrement aigu. Une détente très nette s'est manifestée en fin d'année sur le marché de l'emploi. Alors qu'à la fin de 1965 les offres d'emploi étaient trois fois plus nombreuses

que les demandes non satisfaites, à la fin de 1966 l'effectif des chômeurs dépassait 370.000 pour quelque 252.000 offres d'emploi.

Mais cette politique d'austérité a obtenu de sensibles résultats. L'élévation du coût de la vie est revenue d'un taux annuel de 4,5 % en avril à 2,6 % à la fin de l'année. Les importations se sont nettement ralenties en cours d'année, tandis que les exportations reprenaient vigoureusement. L'excédent des échanges est de l'ordre de DM 8 milliards, contre seulement DM 1,2 milliard en 1965. La balance des paiements courants, en déficit de plus de DM 6 milliards en 1965, est légèrement excédentaire en 1966.

Cependant, le problème du déficit budgétaire demeurait posé de façon pressante et l'évolution de la conjoncture dépendra dans une appréciable mesure du choix qui sera fait en ce domaine par le nouveau gouvernement.

L'ITALIE a connu en 1966 l'expansion la plus marquée depuis 1962; elle a été alimentée à la fois par la demande intérieure, les exportations et les investissements du secteur public. Le produit national brut en termes réels a progressé de 5,5 % contre 3,5 % en 1965, et la production industrielle de 11,7 % contre 4,6 % en 1965. Le fait le plus remarquable est que cet essor s'accompagne d'un ralentissement de la hausse des prix de détail et des salaires. Les exportations ont, elles aussi, fortement progressé (+ 11,6 %), mais moins que les importations (+ 16,2 %). Aussi, le déficit commercial est-il passé de Lit. 112 milliards en 1965 à Lit. 337 milliards en 1966. Ce déficit explique pour partie la détérioration de la balance des paiements dont l'excédent n'est plus que de Lit. 434,7 milliards contre Lit. 996,4 milliards en 1965. Il faut aussi tenir compte du mouvement d'exportation des capitaux attirés par les taux d'intérêt élevés des emprunts étrangers.

La BELGIQUE a subi, comme ses voisins, les effets de la crise structurelle des industries du charbon et de l'acier. La production de charbon en particulier, qui était de près de 30 millions de tonnes il y a 10 ans, est revenue de 19,8 millions de tonnes en 1965 à 17,5 millions en 1966. Il est vrai que le fléchis-

sement de ces secteurs de base a été compensé par l'implantation de nouvelles industries souvent financées par des capitaux étrangers. Grâce à cet apport, le produit national brut en termes réels a connu en 1966 un accroissement de 2,5 % en termes réels et le total des dépenses en capital a augmenté de 6,5 %.

Par suite de l'accroissement parallèle des recettes et des dépenses, le déficit budgétaire et les besoins de financement du Trésor sont restés du même ordre qu'en 1965, entraînant le recours au marché monétaire. La hausse des prix et des salaires entretenait au début de l'année une tension inflationniste qui amena une intervention énergique des pouvoirs publics : blocage des prix (du 9 mai au 2 septembre), limitation des crédits bancaires, élévation du taux d'escompte. Il en est résulté en fin d'année une stabilisation des prix de détail et une légère baisse des prix de gros qui s'est répercutée sur les marges bénéficiaires. Les exportations ont continué à s'accroître (FB 342 milliards contre 319 en 1965) mais à un rythme ralenti, si bien que la hausse des importations s'est révélée plus rapide; il en est résulté un déficit des paiements courants et une très légère réduction des réserves monétaires.

L'évolution des PAYS-BAS a fidèlement reflété la conjoncture mondiale. Pour combattre des pressions inflationnistes persistantes, le gouvernement a fixé en mai, tout en élevant le taux d'escompte, un plafond de 7 % aux hausses de salaires et bloqué les prix au niveau existant : le marché de l'emploi a connu, pour cette raison, une certaine détente en fin d'année. La production industrielle a encore enregistré une hausse d'environ 5 %.

Les Pays-Bas, qui dépendent dans une large mesure de leurs échanges extérieurs, ont subi les conséquences du plafonnement des importations chez leurs deux principaux clients, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Tandis que les importations passaient de 27 à 29 milliards de florins, les exportations ne progressaient que de 23,1 à 24,4 milliards, et le déficit commercial s'élevait de 3,9 à 4,6 milliards, la progression des recettes invisibles ne

suffisait pas à le compenser; cependant, grâce aux mouvements de capitaux, les réserves de change se sont accrues et ont atteint 8.850 millions de florins.

En SUISSE, la conjoncture a été soutenue en 1966 à la fois par les dépenses des pouvoirs publics et la demande extérieure. Les dépenses des consommateurs n'ont progressé que de 6,8 % contre 7,3 % l'année précédente, tandis que les dépenses courantes de l'État pour la même période augmentaient de 11,7 %. Les exportations ont dépassé celles de l'année précédente de 10,4 %, tandis que les importations ne progressaient que de 6,7 %. Il en est résulté une hausse des prix, mais aussi une reprise des investissements et un essor de la production industrielle. La tension sur le marché de l'emploi a été accentuée par de nouvelles mesures prises par le Conseil Fédéral contre l'augmentation du nombre des travailleurs étrangers.

La diminution du déficit commercial a amélioré l'équilibre de la balance des paiements et cette situation a permis un très fort développement des émissions d'emprunts étrangers en Suisse (561 millions de francs suisses en 1966 contre 339 en 1965).

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

I – SIÈGE

Nous vous rappelons qu'au mois de juin 1966, la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS a conclu avec le CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, la COMPAGNIE BANCAIRE et le Groupe WORMS des accords dont l'application progressive permettra une coopération plus étroite des différents partenaires et un développement harmonieux de leurs activités.

Lors des Assemblées Extraordinaires des 8 novembre et 16 décembre 1966, vous avez approuvé les premières mesures prévues pour la réalisation de cette politique et qui comportaient, d'une part, une prise de participation réciproque entre le Crédit Industriel et Commercial et la Banque de Paris et des Pays-Bas, d'autre part, l'absorption d'une société holding dont les deux actionnaires, la Compagnie Bancaire et les Chargeurs Réunis, ont pris de cette manière une participation dans le capital de votre Société. A l'issue de ces diverses opérations, le capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas a été porté de F 337.800.000 à F 346.900.000.

Avant que soient examinées les opérations de nos différents départements et les résultats de nos principales participations, il convient de mentionner les mesures législatives adoptées au début de l'année 1966 qui peuvent avoir pour effet de modifier de manière sensible les conditions d'exploitation de la profession bancaire, en rapprochant le statut des banques de dépôts et celui des banques d'affaires : les premières peuvent désormais recevoir des dépôts à un terme supérieur à deux ans, tandis que la liberté est rendue aux banques d'affaires dans le choix de leurs déposants. Par ailleurs, les banques de dépôts sont autorisées à détenir, jusqu'à un montant de 20 %, des participations dans le capital d'entreprises non bancaires.

DÉPARTEMENT FINANCIER

A la Bourse de Paris, l'indice hebdomadaire des 280 valeurs à revenu variable, qui avait baissé de 7,7 % en 1965, a enregistré au cours de l'année écoulée un recul de 10 %. Toutefois, le volume annuel des transactions a progressé de F 10 milliards en 1965 à F 12 milliards en 1966. Compte tenu de la baisse des cours, de l'augmentation des dividendes et des effets de la réforme fiscale, le taux de rendement moyen des actions françaises a progressé de plus de 30 % au cours de l'année écoulée et s'établissait en décembre 1966 à 4,28 % (avoir fiscal compris).

Sur le marché français des valeurs à revenu fixe, le taux de rendement moyen en bourse a sensiblement progressé au cours de l'année 1966 comme sur les principales places étrangères. Cette hausse a rendu nécessaire une élévation, pour les émissions nouvelles, du taux d'intérêt nominal, qui a été porté de 5,75 % à 6,25 % pour les emprunts du secteur semi-public et de 6 % à 6,50 % pour ceux du secteur privé. Ces taux proches de ceux du marché international pourront faciliter l'ouverture progressive du marché obligataire français à des émetteurs internationaux ou étrangers, annoncée en fin d'année par les pouvoirs publics.

Les émissions de valeurs mobilières qui ont atteint en 1966 un total de F 15,7 milliards n'ont dépassé que très légèrement le niveau de l'année précédente (F 15,4 milliards), la baisse sensible des émissions d'actions ayant été compensée par une hausse du volume des emprunts obligataires.

Les augmentations de capital et les émissions d'obligations convertibles ou échangeables ne se sont en effet élevées qu'à F 3,8 milliards contre F 5,4 milliards, représentant ainsi seulement 25 % du volume total des émissions de valeurs mobilières, contre 35 % en 1965.

Par contre, les émissions d'emprunts obligataires ont progressé de près de 20 %, passant de F 10 milliards à F 11,9 milliards,

cet accroissement résultant d'ailleurs seulement du développement des émissions du secteur public et semi-public; celles-ci sont en effet passées de F 8,8 milliards en 1965 à F 10,8 milliards, dont F 1,5 milliard pour l'emprunt d'équipement émis par l'État, tandis que les émissions du secteur privé se sont élevées, comme l'année précédente, à F 1,1 milliard.

Votre Établissement a apporté son concours au placement de l'Emprunt National d'Équipement émis par l'Etat Français, ainsi qu'à douze émissions d'obligations réalisées par des organismes publics et à l'emprunt de la Banque Européenne d'Investissement dont il a été co-chef de file. Il a contribué, comme chef de file ou co-chef de file (huit opérations) et comme participant (six opérations) au succès de quatorze emprunts émis par des sociétés privées, dont le montant global s'est élevé à F 950 millions, soit 89 % du montant des émissions de ce secteur, effectuées avec concours bancaire.

Il a prêté ses guichets pour la réalisation de 21 augmentations de capital, dont huit ont été dirigées par lui. Leur montant cumulé a atteint F 382 millions pour les seules sociétés françaises, soit 39 % des émissions correspondantes avec concours bancaire.

En association avec d'autres banques, nous avons dirigé l'émission d'obligations échangeables contre des actions, réalisée pour le compte de l'Union de Crédit pour le Bâtiment.

Nous avons procédé à l'introduction au Marché Officiel de la Bourse de Paris des actions de trois sociétés étrangères, et, en association avec un autre Établissement, dirigé pour le compte de la Société Saint-Frères, l'offre publique d'achat d'actions du Comptoir Linier.

Au cours de l'année, la Banque a pris une place importante dans la garantie et le placement des emprunts internationaux et a joué un rôle croissant dans la direction de ces opérations.

Sur un total de $ 1.095 millions émis sur le marché financier international et représentant 66 emprunts, votre Établissement a apporté son concours à 58 opérations dont le montant s'élève

à $ 1.013 millions. Ces opérations intéressent 22 compagnies privées américaines, 17 emprunteurs privés européens et 19 entités publiques de diverses nationalités. Il est intervenu en tant que chef de file ou co-chef de file, dans 7 émissions s'élevant à un total de $ 137,5 millions, soit 12,6 % du volume total émis au cours de l'année.

La Banque a également pris l'initiative de la création à Luxembourg en association avec la Bank of America National Trust and Savings Association, de la Société Ameribas Holding S.A., dont l'objet est de fournir des capitaux à moyen terme aux industries européennes en faisant périodiquement appel au marché européen des capitaux par l'émission d'obligations à 5 ans garanties par les deux banques fondatrices. Un premier emprunt de $ 15 millions a été lancé avec un complet succès; le produit de cette première émission a été utilisé pour financer deux compagnies européennes et deux filiales de sociétés américaines.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER

Nous vous avions annoncé l'an dernier la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de financement des exportations par octroi de crédits directs aux acheteurs étrangers. Le Département Étranger s'est engagé dans la voie ainsi tracée, tout en continuant de jouer un rôle actif dans la promotion directe des exportations et dans la mise en œuvre des financements de forme classique.

Un premier contrat important de prêt du type crédit-acheteur, auquel a été associé le Crédit Lyonnais, a été signé par votre Établissement – en liaison avec la Banque Française du Commerce Extérieur – avec la Société Iranienne Shahpur Chemical Company. Ce contrat, qui porte sur un montant minimum de F 150 millions et bénéficie de la garantie du Gouver-

nement iranien, est destiné à financer la réalisation, dans le sud de l'Iran, d'une importante installation de production de soufre et d'engrais.

Un contrat de crédit-acheteur a également été signé avec la West Pakistan Industrial Development Corporation pour l'achat d'équipements destinés à une nouvelle usine de machines-outils située au Pakistan Occidental. La conclusion de cet accord a été préparée par le Bureau Technique Franco-Pakistanais auquel votre Établissement participe avec la Banque Française du Commerce Extérieur.

Les résultats favorables obtenus grâce à la prospection directe ont amené notre Département Étranger à créer, en liaison avec une vingtaine d'importantes sociétés industrielles françaises, un Groupement pour la vente de biens d'équipement et de grands ensembles aux Philippines.

Dans les pays d'Europe de l'Est, votre Établissement a financé de nouveaux contrats de biens d'équipement conclus notamment avec la République Démocratique Allemande, la Bulgarie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. En outre, les protocoles financiers antérieurement signés avec la Banque Handlowy en Pologne ont permis de financer des contrats dont le montant global est en progression constante depuis la signature de ces accords en 1960.

En Roumanie, nous avons apporté notre concours à la société Stein et Roubaix dans la négociation d'un contrat portant sur la fourniture d'installations de traitement thermique. Votre Établissement a, d'autre part, signé avec la Banque Nationale de Roumanie un protocole pour le financement de commandes de biens d'équipement, ainsi qu'un accord couvrant, en liaison avec d'autres Etablissements de la place, le refinancement des acomptes de contrats passés à des sociétés françaises.

Enfin, l'accroissement prévisible de nos échanges avec l'U.R.S.S. nous a amenés à créer la Société de Coopération Industrielle Franco-Soviétique « SOFRACOP », qui dispose d'un

bureau permanent à Moscou, et dont l'objet est de promouvoir une coopération technique et industrielle entre la France et l'Union Soviétique, en facilitant la conclusion d'accords et de contrats entre les deux pays.

En Finlande, la Raffinerie de Porvoo, seconde raffinerie réalisée dans ce pays avec notre concours financier, a été inaugurée officiellement en septembre 1966. Depuis lors, Neste Oy a conclu un nouvel accord pour financer l'extension de la raffinerie dont il a été décidé de doubler la capacité de raffinage.

En Amérique Latine, nous avons signé, en liaison avec d'autres banques françaises, un accord avec la Corporacion de Fomento du Chili, apportant à l'industrie privée chilienne le bénéfice de crédits d'une durée de 7 ans; nous avons de même établi avec l'Institut du Sucre et de l'Alcool du Brésil (I.A.A.) les conditions générales des crédits destinés à permettre la participation de l'industrie française à la modernisation des installations sucrières du Nord-Est du Brésil.

Au Mexique, nous avons, en liaison avec deux autres établissements de la place, conclu avec la Nacional Financiera un accord cadre pour le financement de commandes passées en France par la Commission Fédérale de l'Électricité.

Comme le prévoyaient les accords signés entre notre groupe et celui de l'Anglo-American Corporation of South Africa, deux sociétés holdings ont été constituées, la Société Financière Louis-le-Grand à Paris, et la Compagnie Holding Franco-Sud Africaine à Luxembourg.

La coopération entre les deux groupes s'est marquée par les négociations avec le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, menées en commun et en association avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières et Penarroya, qui ont abouti à un accord pour la mise en valeur du gisement de cuivre d'Akjoujt.

Poursuivant le développement de ses relations avec l'Afrique du Sud, votre Établissement a signé avec l'Union Acceptances

Limited un accord financier définissant les conditions de crédit applicables aux contrats de fournitures entre les deux pays. Il a également pris une participation dans la Société Commerciale Mundialimex dont les autres actionnaires sont l'Anglo-American Corporation, la Société Imex de Johannesburg et la Compagnie Navale Delmas Vieljeux.

DÉPARTEMENT BANCAIRE

L'exercice 1966 a été dominé par les incidences sur le marché de Paris de la hausse du loyer de l'argent enregistrée par les places étrangères : le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, qui était de 4 % environ en janvier, est passé à près de 5,75 % en décembre, la moyenne de l'année s'établissant à 4,78 % contre 4,20 % en 1965. En dépit de cette évolution, la Banque de France, qui avait abaissé son taux de réescompte de 4 à 3,50 % le 8 avril 1965, a maintenu ce dernier taux pendant toute l'année 1966.

L'évolution des taux sur le marché monétaire a été contrôlée en permanence par l'Institut d'Émission, qui, d'une part, est intervenu à l'open market à des taux croissants pour freiner les sorties de capitaux à l'étranger, et, d'autre part, a modifié à diverses reprises le taux du coefficient de trésorerie minimum imposé aux banques.

Plusieurs mesures adoptées par les autorités monétaires touchent directement aux conditions d'exploitation de la profession bancaire. Il en est ainsi de la réduction des possibilités de réescompte pour les crédits à moyen terme mobilisables, dont par ailleurs la durée maximum a été portée de 5 à 7 ans; cette mesure a eu un effet progressif au cours de l'année 1966 et son incidence ira en s'accentuant au fur et à mesure que viendront à échéance des crédits entièrement réescomptables consentis jusqu'à la fin de 1965. En outre, l'harmonisation des conditions applicables par les banques et les caisses d'épargne aux dépôts à terme et l'institution des comptes « à préavis » au bénéfice

des investisseurs institutionnels ont eu pour effet d'entraîner un renchérissement des ressources bancaires.

Enfin, les conditions minimales des crédits ont été supprimées, en même temps qu'était abrogé le taux de référence défini par le Conseil National du Crédit. En fait, les conditions débitrices sont restées pratiquement inchangées jusqu'à la fin de l'année, de sorte que l'exercice a dû subir le plein effet des baisses intervenues fin janvier et fin avril 1965.

Au début de la présente année, les autorités monétaires ont décidé de rendre une liberté presque totale aux relations financières entre la France et l'étranger, de suspendre l'application des mesures d'encadrement du crédit, et de substituer progressivement au coefficient de trésorerie un système de réserves obligatoires constituées sans intérêt auprès de l'Institut d'Émission.

L'exercice a été marqué pour votre Département Banque par un nouvel et important développement du volume des opérations traitées.

Au bilan de fin d'année, les dépôts de la clientèle se présentent en net accroissement et la progression des comptes à échéance fixe mérite d'être particulièrement soulignée.

Nous avons pu répondre à un volume croissant de demandes de crédits, ainsi qu'à des utilisations plus larges des concours antérieurement accordés, ceci à l'intérieur des limites fixées par les autorités monétaires.

Les crédits à moyen terme consentis dans le domaine de l'équipement, l'armement maritime et la construction immobilière, ont sensiblement augmenté, à un rythme assez régulier tout au long de l'année; les encours de crédits consentis aux entreprises du secteur nationalisé ont toutefois été affectés par les remboursements effectués sur le produit d'emprunts émis dans le public.

L'augmentation des crédits à court terme, plus marquée encore que celle des crédits à moyen terme, concerne principa-

lement les crédits à l'exportation – préfinancement et surtout mobilisation de créances nées – le financement de ventes à crédit, ainsi que l'escompte de warrants sucriers, c'est-à-dire des opérations de caractère spécialisé. Les crédits de trésorerie proprement dits marquent une hausse d'ampleur plus modérée, réalisée principalement sous forme mobilisable.

Nos engagements par signatures sont en augmentation, en raison notamment d'importantes opérations de caractère international.

Les opérations traitées dans le domaine de l'arbitrage changes ont également connu un sensible développement.

Les résultats d'exploitation du Département Bancaire ont été directement affectés par la hausse du coût de l'argent sur le marché monétaire, auprès duquel notre Établissement se procure un complément de ressources important, alors que le taux des crédits consentis aux grandes sociétés qui constituent l'essentiel de sa clientèle était maintenu à un niveau anormalement bas dans un climat de concurrence très active. Ils ont néanmoins marqué une progression très satisfaisante, grâce à l'activité déployée par nos divers Départements et à la fidélité d'une clientèle attachée à la qualité des services qui lui sont rendus.

PARTICIPATIONS

Dans l'examen des résultats de nos principales participations que nous allons maintenant vous soumettre, nous vous précisons que les dividendes mentionnés sont des dividendes nets, sans qu'il soit tenu compte de l'avoir fiscal.

1) *Banques, Sociétés financières, Sociétés d'Investissement.*

Le groupe de la Compagnie BANCAIRE a poursuivi son expansion. La Compagnie BANCAIRE elle-même a dégagé un bénéfice net de F 16.284.503,26 (contre F 11.988.026,02 en 1965)

qui permet, après une augmentation sensible des réserves, de distribuer un dividende net de F 8 par action de F 100; en outre le capital vient d'être porté de F 90 millions à F 120 millions par incorporation de réserves et distribution d'une action gratuite pour 3 actions anciennes.

Les résultats de ses filiales de financements spécialisés sont également en progression, notamment dans le secteur immobilier, malgré une conjoncture difficile et une concurrence accrue. Pour renforcer ses moyens d'action, l'Union de Crédit pour le Bâtiment a procédé à l'émission de 150.000 obligations de F 560 échangeables contre un nombre équivalent d'actions nouvelles U.C.B. de F 100; cette opération a été précédée d'une incorporation de réserves pour un montant de F 15 millions : le capital de l'Union de Crédit pour le Bâtiment est ainsi passé de F 45 millions à F 75 millions. De son côté, la Compagnie Française d'Épargne et de Crédit a porté son capital de F 30 millions à F 45 millions par émission en numéraire.

Les résultats de la CAISSE GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE ET DU BATIMENT se sont élevés à F 4.513.193,72 contre F 3.749.819,66; la rémunération par action, sur un capital doublé en 1966, a été fixée à F 5,70 pour les actions anciennes et F 2,85 pour les actions nouvelles.

La SOCIÉTÉ DE GESTION DE GARANTIES IMMOBILIÈRES « SOGRIM », qui intervient dans le cadre de la réglementation des ventes en l'état futur d'achèvement, a accru le volume de ses opérations; elle est, au titre de son premier exercice social clos le 31 décembre 1966, d'ores et déjà en mesure de répartir son dividende statutaire.

La CAISSE CENTRALE DE RÉESCOMPTE et la SOCIÉTÉ PRIVÉE DE RÉESCOMPTE ont maintenu leur position sur le marché monétaire. La Caisse Centrale de Réescompte, qui a procédé en 1966 à une augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, distribue, au titre de cet exercice, un dividende net porté de F 4,05 à F 5; la Société Privée de Réescompte a décidé l'incor-

poration d'une partie de ses bénéfices au capital, et la distribution d'un dividende net de F 7,40 contre F 5,86.

Les résultats d'exploitation du Crédit Sucrier et Alimentaire et de la Banque Cotonnière et Textile «Bancotex», comparables à ceux de l'année précédente, ont permis une distribution nette améliorée.

L'accroissement de ses encours de financements a amené la Compagnie pour le Financement de l'Industrie et du Commerce et de l'Agriculture « cofica », dans le cadre de la réglementation actuelle sur les ratios, à augmenter son capital en numéraire de F 59.200.000 à F 78.933.000 par l'émission au prix de F 60 par action de 294.600 actions de F 50, jouissance 1er juillet 1966. Le bénéfice net de F 7.480.465,83 permet de maintenir à 7 % le dividende sur le capital augmenté.

La Compagnie Centrale de Financement a procédé à l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant global de F 13 millions. Ses engagements sont passés de F 202.393.736 le 31 décembre 1965 à F 244.435.559 le 31 décembre 1966. Le dividende net a été porté de F 3,31 à F 7.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a maintenu ses activités dans des conditions satisfaisantes, malgré la crise que traverse actuellement la construction immobilière au Canada. Son bilan atteignait $ Can. 209.860.399 contre $ Can. 206.310.676 à la fin de 1965. Le dividende a été de $ Can. 2,10 contre $ Can. 2 pour l'exercice précédent. Le Crédit Foncier Franco-Canadien a procédé à la création de Francana Development Corporation Ltd, holding appelé à gérer les participations industrielles du groupe.

La Banque Nationale du Mexique a poursuivi son expansion ainsi qu'en témoigne la création de vingt-huit succursales nouvelles, malgré une conjoncture plus difficile. L'augmentation importante de ses charges salariales a entraîné une diminution du bénéfice net qui s'élève à 60,8 millions de pesos. Le dividende net a été maintenu à 6 pesos par action. Les bénéfices de sa filiale, le Credito Bursatil sont en augmentation de 23 %.

En Amérique Latine, la persistance d'une demande mondiale soutenue pour les produits d'exportation a favorisé l'amélioration de la situation financière et de la balance commerciale de la plupart des pays de ce continent. La Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud et ses filiales ont connu dans ces conditions, et malgré certaines difficultés locales, un développement de leurs activités qui s'est marqué pour la société mère par une augmentation de son bénéfice net en francs de plus de 6 %.

La Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger a absorbé, par voie d'apport-fusion, la Société Financière d'Études et de Participations « sofepar », renforçant ainsi ses participations dans les Établissements Poliet et Chausson et dans la Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés « cogegal » et s'assurant une importante participation dans la Société Anonyme de Matériel de Construction. Elle a, à la fin de l'exercice 1966, créé une filiale, le Comptoir Financier pour l'Industrie « coffi », qui s'est substitué à elle au début de 1967 pour exercer l'activité d'établissement financier.

Les dividendes encaissés en 1966 marquent une progression de 29 % par rapport à 1965, mais d'importantes provisions pour dépréciation de titres ont dû être constituées pour tenir compte de la baisse des cours de bourse; elles ont été cependant presque totalement compensées par des plus-values de cession.

L'actif net de la Société Générale d'Épargne et d'investissement « sogevar » s'élevait, le 31 décembre 1966, à F 226.000.374,19 comprenant 39,6 % d'actions de sociétés françaises, 18,3 % d'actions de sociétés étrangères, 37,9 % d'obligations et 4,2 % de liquidités. La valeur d'inventaire de l'action « sogevar » s'établissait à cette même date à F 253,53 contre F 262,27 un an auparavant, soit en baisse de 3,3 %, alors que dans le même temps l'indice général des cours des valeurs françaises à revenu variable a fléchi de 10 % et la valeur moyenne des actions de l'ensemble des sociétés d'investissement à capital variable de 5,9 %. Les capitaux recueillis par Sogevar au cours

de l'exercice, après déduction du montant des rachats, se sont élevés à 45 millions de francs, et le nombre d'actions en circulation s'est accru de 24 % pour atteindre 891.416 le 31 décembre 1966. Le dividende de l'exercice a été fixé à F 7,35.

A la fin de l'exercice 1966, la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas a absorbé la Société d'Investissement Chimie-Pétrole et procédé à une augmentation de son capital, porté de 80 à 170 millions par création de 900.000 actions remises aux actionnaires de la société absorbée en rémunération de leur apport. Le 31 décembre 1966, l'actif net s'élevait à F 265,9 millions, soit F 156,44 par action, et comprenait 6,92 % d'obligations, 56,65 % d'actions de sociétés françaises et de la zone franc, 24,36 % d'actions de sociétés étrangères, et 12,07 % de disponibilités. Le dividende net, applicable aux 1.700.000 actions composant le capital a été porté de F 3,50 à F 3,80.

L'actif net de la Société de Placements Sélectionnés en France et a l'Étranger « S.P.S. » s'élevait le 31 décembre 1966 à F 36.284.176,72, correspondant à F 241,89 par action.

La Compagnie Générale d'Investissement avait, à la même date, un actif de F 27.216.787,10, soit F 135,99 par action.

L'actif net de la Compagnie Belge de Participations Paribas « cobepa » s'élevait le 31 décembre 1966 à FB 612 millions. La baisse importante de la bourse de Bruxelles, en 1966, a conduit la société, au début de 1967, à réduire son capital de 700 à 525 millions de FB, afin d'apurer les pertes de l'exercice 1966 et de procéder à un réajustement de la valeur de son portefeuille.

La Compagnie Européenne d'Équipement a porté son capital de F 15 millions à F 22,5 millions par conversion en actions d'un emprunt obligataire de F 7,5 millions émis en 1964. Le total des contrats de crédit-bail souscrits auprès de la Compagnie et de sa filiale Locabail a dépassé F 63 millions au cours du dernier exercice, ce qui marque une progression de 28 % par rapport à l'année précédente. Dans le cadre de nos accords

avec la Compagnie Bancaire, nous avons été amenés à céder à celle-ci l'essentiel de nos intérêts dans la Compagnie Européenne d'Équipement dont la fusion avec la Compagnie pour la location d'Équipements Professionnels « Clep » vient d'être réalisée.

Notre Établissement a pris l'initiative, avec le concours du Crédit Lyonnais et de la Banque Française pour le Commerce Extérieur, de la création de l'Union pour le Financement et l'Expansion du Commerce International « Ufinex » : Ufinex réunit dans son capital les principaux groupes financiers et bancaires français ainsi que deux sociétés de développement qui opéraient précédemment en Afrique du Nord. Cette société a pour objet, au moyen de ses fonds propres et d'emprunts collectifs émis avec la garantie de l'État, de contribuer au financement des implantations commerciales de sociétés françaises à l'étranger.

La Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises « cegepar » a continué à apporter son concours au développement de l'économie des États d'Outre-Mer dans lesquels elle est implantée, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales. Au Cameroun, deux usines textiles, à la création desquelles elle a pris une part active, ont été inaugurées en mai 1966.

La Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « cofimer », dont les résultats marquent une nouvelle progression, a pris une participation dans la Compagnie Minière d'Andriamena « Comina », créée en 1966 pour mettre en valeur et exploiter le très important gisement de chrome de Madagascar.

2) *Bâtiment et Construction.*

L'expansion de l'industrie du bâtiment et des travaux publics s'est ralentie en 1966 puisque son taux d'accroissement s'établit à 4,7 % contre 5,9 % en 1965.

Si dans le secteur des travaux publics le rythme d'activité a été relativement soutenu, par contre, dans le bâtiment, la conjoncture a fléchi dès le printemps pour se stabiliser en fin

d'année; les difficultés qui s'étaient manifestées sur le marché immobilier l'année précédente se sont en effet aggravées, la situation actuelle reflétant un déséquilibre profond entre l'offre et la demande solvable.

Malgré cette conjoncture peu favorable, la Société Nouvelle de Constructions et de Travaux, dont l'activité a plus que doublé au cours des trois dernières années, occupe maintenant une des premières places dans l'industrie du bâtiment. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à F 172 millions, compte tenu de l'importante participation prise dans les Établissements Fourré et Rhodes. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale une nouvelle augmentation du dividende qui passera de F 1,75 à F 2 net par action, pour un capital porté, en cours d'année, de F 5.400.000 à F 8.100.000.

Dans le secteur des travaux publics, notre Établissement a participé de façon active aux opérations qui ont conduit au rapprochement de l'Entreprise Fougerolle avec la Société des Entreprises Limousin. L'ensemble ainsi constitué par l'Entreprise Fougerolle dans le capital de laquelle nous avons pris une participation, figure parmi les groupes importants de la profession et dispose des moyens nécessaires, tant financiers que techniques et commerciaux, pour poursuivre son expansion.

A la suite de regroupements d'activités effectués au cours du précédent exercice, la Société Générale d'Épuration et d'Assainissement a augmenté son chiffre d'affaires dans des conditions satisfaisantes.

Malgré la stabilisation de la conjoncture immobilière, l'Omnium Technique « o.t.h. » a continué d'accroître son chiffre d'affaires en 1966 grâce à la diversité de ses interventions dans tous les domaines du bâtiment et des travaux publics. Son implantation à l'étranger a été étendue.

La Banque a pris une participation de 15 % dans la Société du Parking du Square Boucicaut, constituée au capital de

F 2.500.000, et a donné sa garantie de bonne fin financière à l'offre remise par la Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière « s.a.c.i. » a participé à la mise en chantier de plus de 5.000 logements et à l'achèvement de 7.500 logements. Son Département Gérance a maintenant la charge de 28.000 logements environ.

Le Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale a l'Effort de Construction « g.i.p.e.c. » a augmenté de 16 % sa collecte de fonds au titre de la contribution patronale de 1 % et d'environ 50 % le nombre de logements locatifs placés.

L'Omnium de Construction et de Financement « o.c.e.f.i. », qui a mis en chantier plus de 400 logements en 1966 et en a terminé un nombre équivalent, a subi un certain ralentissement dans son programme de commercialisation, ce qui se marquera par une diminution de ses résultats.

C'est au cours de l'exercice 1966 que la Compagnie Générale de Développement Immobilier « cogedim » a commencé la commercialisation de ses premières réalisations. Ses résultats permettent d'envisager un dividende en légère progression.

L'Union Immobilière de France « u.i.f. » a poursuivi la réalisation de ses investissements et terminé, en 1966 et début 1967, 651 appartements. Ses résultats continueront à progresser au cours du présent exercice.

L'Union Générale d'Investissements Immobiliers « ugimo », qui avait terminé au 31 décembre 1966 1.094 logements sera en mesure en 1967 de distribuer son premier dividende. La réalisation, dans des conditions satisfaisantes, de son programme de location, permettra à la société d'assurer à partir de 1968, la rentabilité normale de son capital.

3) *Papier, Edition.*

L'industrie papetière française a bénéficié en 1966 de la forte reprise de la consommation intérieure. En dépit d'une vive

pression de la concurrence étrangère sur le marché national qui s'est traduite par un accroissement de 21 % des importations, la production a augmenté de 9 % sur 1965; les marges bénéficiaires des entreprises, qui ont inégalement bénéficié de la reprise d'activité, demeurent toutefois étroites.

Le redressement de La Rochette Cenpa, dont l'activité est largement diversifiée, est suffisamment accentué pour que la société soit en mesure de reprendre, après trois années d'abstention, la distribution d'un dividende.

Le programme de réorganisation mis en œuvre par la Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « s.i.c.a. » a abouti à la fin de l'année à un rapprochement avec le groupe de la Cellulose d'Aquitaine : l'entrée de ce groupe a permis, avec le concours du Crédit National, une consolidation de la structure financière de la société.

Notre Établissement a pris une participation dans le capital de la Société des Produits Chimiques et Cellulose Rey, producteur important de pâtes de cellulose, de tannins et de panneaux stratifiés vendus sous la marque Polyrey.

Les ventes des Papeteries Navarre, qui sont essentiellement producteur de papier d'impression-écriture, ont dépassé pour la première fois le niveau de 100.000 tonnes et le chiffre d'affaires a augmenté de 8 %. La société a réalisé, après amortissements normaux, un léger bénéfice.

Le chiffre d'affaires réalisé par la Librairie Hachette marque, si l'on fait abstraction de l'Agence d'Alger nationalisée au début de l'année, une augmentation globale de 6,7 % tandis que celui de ses principales filiales tant françaises qu'étrangères s'accroissait d'environ 12,5 %. Un dividende net de 10 francs par actions contre 9,16 sera proposé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Les mesures prises par la Compagnie Française du Monoservice devraient permettre à cette société de faire face à une concurrence très vive.

4) *Constructions électriques et électroniques.*

Terminant l'année 1966 avec un carnet de commandes en expansion, la CSF – Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil – a obtenu des bénéfices industriels et commerciaux comparables à ceux de l'année précédente. Toutefois, devant l'ampleur croissante de la concurrence internationale et l'évolution technique toujours plus rapide, la CSF, dans un souci de gestion financière prudente, a estimé nécessaire, en plus de la constitution de provisions pour dépréciations et risques et compte tenu des nouvelles règles fiscales et comptables, de supprimer la totalité des études qui figuraient à l'actif du bilan. Ces opérations se traduisent par une perte de F 138 millions, qu'il sera proposé à l'Assemblée Générale d'apurer par l'affectation d'une partie des réserves, et n'affectent en rien le potentiel de la CSF caractérisé notamment par l'importance de ses moyens de recherches et d'études dans les domaines de l'électronique professionnelle civile et militaire (matériels et composants) où elle occupe une position de premier plan.

Pour répondre aux vœux des Pouvoirs Publics de voir se développer les initiatives françaises dans le domaine du traitement de l'information, la CSF et la Compagnie Générale d'Électricité, déjà associées au sein de la Citec, viennent de décider la création, avec le groupe Schneider, de la Compagnie Internationale d'Informatique qui regroupe leurs filiales spécialisées dans l'industrie des calculateurs électroniques.

Le groupe de la Compagnie des Compteurs a poursuivi le développement de ses activités traditionnelles et consolidé sa position dans certains domaines nouveaux.

La Compagnie des Compteurs a créé, à parts égales avec la Société Thomson-Hotchkiss-Brandt, une filiale spécialisée dans la construction des équipements périphériques des calculateurs électroniques. Elle a pris le contrôle de la Société Walter, principale société française pour la fabrication des transformateurs de mesures de haute tension et a créé avec la société américaine Robert Shaw la Compagnie Européenne des Thermostats.

Les Constructions Radioélectriques et Electroniques du Centre, filiale de la Compagnie, ont reçu l'apport de la branche « mesure » de la Compagnie Centrale d'Électronique et d'Appareils de Mesures Cocelam-Ribet-Desjardins, constituant ainsi le principal groupe européen de construction d'oscilloscopes cathodiques.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint F 394,7 millions, en augmentation de 11 % environ. Le bénéfice net marque une progression de 13,8 % et s'établit à F 10,3 millions contre F 9,04 millions.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques s'est élevé à F 154 millions pour l'exercice 1965-1966 en augmentation de 12 %. Parallèlement aux activités traditionnelles de la Compagnie, les activités nouvelles se sont développées et concernent, en particulier, les transports urbains (pilotage automatique de rames de métro) et le département aérospatial (matériels d'essais et de simulation).

5) *Sidérurgie, Construction mécanique, Chantiers navals.*

La production française d'acier est restée au même niveau que l'année précédente, soit 19,6 millions de tonnes. Pour la majorité des produits fabriqués, les prix de vente, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation, sont demeurés médiocres. Dans cette conjoncture difficile, les sociétés de ce secteur ont poursuivi une politique de concentration. Au milieu de l'année 1966, un accord a été conclu entre l'État et la Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française, fixant le cadre dans lequel les organismes publics apporteront leur concours au financement des investissements de la profession jusqu'en 1970.

La situation générale des industries mécaniques s'est légèrement améliorée en 1966 principalement grâce à l'action des mesures fiscales, prises au printemps, en faveur des investissements et qui ont entraîné, au cours du second semestre de l'année, une reprise modérée du marché intérieur. L'exportation vers l'étranger a, d'autre part, progressé de façon très satisfaisante et compensé partiellement l'amenuisement des ventes dans les pays de la zone franc.

Les carnets de commandes dans l'industrie de la construction navale sont en forte augmentation, mais l'amélioration est toutefois encore peu sensible au niveau des livraisons.

Le regroupement le plus important intervenu en 1966 dans la sidérurgie française a été l'absorption de Lorraine-Escaut par Usinor, qui a pris le nom d'Union Sidérurgique du Nord et de l'Est de la France « usinor ». La production totale des deux Sociétés, dont la fusion prend effet rétroactivement le 1er janvier 1966, a atteint 6.351.000 tonnes, soit un montant comparable à celui de 1965.

Au niveau des sociétés holdings, la fusion entre les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, Denain-Anzin et les Aciéries de Longwy, qui a pris également effet le 1er janvier 1966, a donné naissance à la Société Denain Nord-Est Longwy.

Le rapprochement conclu entre la Compagnie des Forges de Chatillon, Commentry et Neuves-Maisons et la société belge Hainaut-Sambre doit permettre une rationalisation des activités des deux sociétés.

Le chiffre d'affaires de la Société des Fonderies, Laminoirs et Cimenteries de Biache-Saint-Vaast s'est élevé à F 144 millions, en accroissement de 9 % par rapport à 1965. Un nouveau four a été construit portant la capacité de la cimenterie à environ 700.000 tonnes.

La Société Fives Lille-Cail a absorbé les sociétés Maison Bréguet et Bréguet-Sautter-Harlé et conclu des accords avec la Société Nouvelle des Établissements Edmond Denis et avec le Groupe Allemand Kochs; ces accords, doublés de prises de participation, renforcent la position de Fives Lille-Cail dans un domaine d'activité voisin de ses spécialités traditionnelles.

Les commandes enregistrées en 1966 ont augmenté de façon importante – notamment à l'exportation – et elles se main-

tiennent à un niveau favorable pour les premiers mois de 1967. Les résultats d'exploitation permettront de distribuer un dividende de F 3.

Le développement des activités de la Compagnie des Freins et Signaux Westinghouse a marqué un palier en 1966, en raison des restrictions apportées par ses principaux clients à leurs budgets d'équipement, notamment dans le domaine ferroviaire. Le bénéfice de l'exercice, du même ordre que celui de 1965, permet le maintien du dividende après d'importantes affectations aux réserves.

Après la pause constatée au cours de l'exercice 1965, le montant des commandes enregistrées par la Société Stein et Roubaix a repris en 1966 sa progression : il est en augmentation de 27 % par rapport à celui de l'année précédente. La société a notamment procédé, en cours d'exercice, à l'absorption de la Compagnie des Surchauffeurs (dans laquelle elle détenait une participation importante). Les résultats de l'exercice sont également en accroissement sensible et permettent la distribution d'un dividende majoré.

La Société Anonyme Heurtey a absorbé deux de ses filiales, les Établissements Bergeon et la Société d'Étude et de Développement d'Automatismes « seda ».

Le développement de ce groupe de sociétés se poursuit de façon brillante : l'activité est en progression de plus du tiers, grâce notamment à la commande d'une importante usine de caoutchouc synthétique et d'une nouvelle unité d'ammoniaque; les résultats propres de la société atteignent F 7 millions, cependant que le résultat consolidé du groupe s'élève à F 8,2 millions contre F 6,5 millions en 1965. Les actions de la Société Anonyme Heurtey viennent d'être introduites au marché au comptant à la Bourse de Paris.

Les Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire), principale filiale de la Société Industrielle et Financière des Ateliers et Chantiers de Bretagne, ont connu, en raison d'une commande à l'exportation engagée depuis quelques années, des

résultats décevants qui les ont placés dans une situation difficile. L'absorption en fin d'année des Ateliers et Chantiers de Nantes par la société mère a permis d'équilibrer les comptes de l'exercice. Simultanément, le carnet d'affaires en cours connaît une amélioration appréciable, tant en ce qui concerne l'alimentation du chantier naval que celle des ateliers de mécanique-chaudronnerie.

Pour la Société Rateau, l'exercice 1966 a marqué la consolidation des résultats de l'année antérieure et une nouvelle progression de son chiffre d'affaires et de ses commandes. Le bénéfice dégagé permet la distribution d'un dividende en augmentation.

6) *Industrie chimique.*

Le bilan de l'industrie chimique peut être considéré, sous l'angle de la production, comme satisfaisant, puisque le taux d'expansion de 9,8 % reste supérieur aux prévisions du Ve Plan. Par contre, la pression accrue de la concurrence internationale sur le marché intérieur a entraîné un sensible développement des importations et de nouveaux tassements de prix qui risquent d'affecter les marges bénéficiaires et les possibilités d'investissement de l'industrie chimique française.

La production d'ammoniac de Pierrefitte a augmenté de 25 % à la suite des extensions effectuées dans ses usines pyrénéennes; sa production d'engrais azotés est également en net accroissement.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe qui a atteint F 370 millions s'est fortement accru à la suite de l'absorption des Engrais de Roubaix et grâce aux progrès enregistrés par ses filiales Gironde-Languedoc et Reichhold-Beckacite. Le bénéfice net de Pierrefitte permet de servir au capital, porté, après apports, de F 79.274.650 à F 89.532.800, un dividende en légère augmentation.

Pierrefitte participe à la réalisation d'un complexe chimique en Basse-Seine : le démarrage de l'usine d'ammoniac de Grand-Quevilly et de l'usine d'engrais azotés d'Oissel est prévu pour

l'été 1967; en outre, Pierrefitte, en association avec l'ONIA et la Compagnie Française de Raffinage, a décidé la construction au Havre d'une autre usine de 1.000 t/jour d'ammoniac.

La marche d'AQUITAINECHIMIE et des autres sociétés du complexe chimique de Lacq a été satisfaisante; pour faire face à une demande croissante, Aquitainechimie a porté sa capacité de production d'ammoniac à 100.000 tonnes par an, tandis que Méthanolacq décidait le doublement de sa capacité qui sera de 350 t/jour à la fin de 1967.

POLYMER S.A.F. a entrepris la construction d'une nouvelle usine de caoutchouc synthétique qui portera sa capacité de production à 100.000 tonnes par an.

La SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE DE L'AZOTE ET DE FORCES HYDRO-ÉLECTRIQUES a poursuivi son programme d'investissement, notamment dans sa deuxième usine de production d'ammoniac à partir d'hydrocarbures et dans une nouvelle usine d'engrais complexes, tout en augmentant ses capacités de production de magnésium et de chlorure de polyvinyle. Une tranche importante du complexe hydro-électrique de Rôldal-Suldal est maintenant en service et alimentera dès la fin de 1967 l'usine d'aluminium d'Alnor. La Société a poursuivi les recherches d'hydrocarbures entreprises dans la zone norvégienne de la Mer du Nord. Le dividende a été maintenu à 9 %.

7) *Pétrole et gaz.*

Pendant l'exercice 1966 l'on a constaté une croissance modérée, de l'ordre de 7 % de la consommation française de produits pétroliers, qui représente environ 50 millions de tonnes. La capacité française de raffinage a augmenté, pendant la même période, de 7,7 millions de tonnes, c'est-à-dire de 11 %, pour atteindre 78 millions de tonnes.

Le groupe de la COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES a disposé de 40,2 millions de tonnes de pétrole brut environ, contre 35,5 millions en 1965, en raison, pour une grande part,

de l'accroissement des livraisons en provenance du Moyen-Orient, en particulier de l'Iran, ainsi que des gisements d'Abu Dhabi. Le bénéfice net de la Compagnie, en forte progression, a été de F 253 millions, ce qui permettra la distribution d'un dividende net de F 5,50 par action.

La COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE a traité dans ses deux raffineries, ou fait traiter pour son compte par la Raffinerie de Strasbourg, 17.523.000 tonnes de pétrole brut contre 15.820.000 tonnes l'année précédente. La société doit participer, à concurrence de 51 %, à l'installation en Lorraine d'une nouvelle raffinerie dont la mise en service est prévue pour 1970 et dont la capacité initiale doit dépasser 3 millions de tonnes. Elle a, d'autre part, poursuivi la consolidation de ses positions commerciales. Au début de 1966, « TOTAL AMERICAN INC. » a pris une importante participation dans LEONARD REFINERIES, société dont l'activité de raffinage et de distribution s'exerce dans le Michigan.

Les trois raffineries de la Société ESSO STANDARD à Bordeaux, Port-Jérôme et Fos ont traité environ 8.710.000 tonnes de pétrole brut, chiffre en nette augmentation sur celui de l'an dernier. La société doit participer, à concurrence de 40 % à l'installation de la raffinerie de Lorraine. Par ailleurs, elle a décidé de confier ses activités pétro-chimiques à une filiale nouvelle, ESSO CHIMIE.

Une nouvelle étape a été franchie dans le développement de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE. Les découvertes faites au Canada, dans la région de Rainbow Lake, ont confirmé l'importance de ce champ pétrolifère, tandis qu'un nouveau gisement de gaz naturel était reconnu à St-Faust, à proximité de Pau. La Société a décidé la mise en exploitation du gaz de St-Faust; ce gaz sera épuré à l'usine de Lacq, dont la capacité de traitement quotidien sera, dans une première étape, augmentée de 2,5 millions de mètres cubes. Le chiffre d'affaires consolidé de la Société est passé de F 863 millions à F 1.080 millions. Cette variation est due, comme l'année précédente, à l'évolution favorable du prix du soufre et à l'accroissement des ventes

de produits chimiques, mais aussi à l'augmentation des quantités de pétrole extraites au Sahara, ainsi qu'au début de la production du gisement de Rainbow. Le bénéfice net de l'exercice a atteint F 186 millions.

La mise en service d'une conduite reliant au port d'Arzew les gisements sahariens d'El Agreb, d'Ohanet, de Gassi Touil et de Rhourde El Baguel auxquels COPAREX, OMNIREX et SAFREP sont intéressés a permis à ces sociétés d'augmenter sensiblement leur production de pétrole brut.

La SAFRAP, dont la moitié du capital est détenue par la SAFREX, a commencé l'exploitation de son gisement d'Obagi au Nigéria.

Les revenus encaissés en 1966 par la Compagnie Générale de Recherches Pétrolières GENAREP lui permettent pour la première fois la distribution d'un dividende. La Société Financière des Pétroles FINAREP est en mesure de verser aux porteurs de ses actions B un dividende en augmentation.

La SOCIÉTÉ DE FORAGES PÉTROLIERS LANGUEDOCIENNE-FORENCO a renforcé sa position dans le domaine du forage en mer. Par l'intermédiaire de ses deux filiales Neptune et Arabian Drilling, elle dispose actuellement de quatre équipements, dont deux plates-formes auto-élévatrices.

La COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE a continué à diversifier sa clientèle. Son chiffre d'affaires est en accroissement de 20 % sur l'année précédente. Ses résultats sont en très nette amélioration.

L'OMNIUM TECHNIQUE DE TRANSPORTS PAR PIPE-LINES « O.T.P. » a maintenu une importante activité à l'étranger, notamment en Iran et en Allemagne, où il a mené à bien la construction du pipe-line de pétrole brut Godorf-Ludwigshafen.

8) *Transports.*

Les importations françaises de charbon en provenance des États-Unis se sont élevées à 2.300.000 tonnes environ, permettant l'utilisation à pleine capacité des navires de l'UNION NAVALE. Trois nouveaux transporteurs de vrac de 16.500 tonnes ont été mis en chantier en 1966 : le premier sera terminé et livré en octobre 1967 et les deux autres au début de l'année 1968.

Le premier programme de CETRAMAR, filiale à 25 % de l'Union Navale, porte sur un charbonnier de 86.000 tonnes et deux minéraliers de 63.000 tonnes. Le premier de ces trois navires, le Cetra Columba, a réalisé son voyage inaugural, Le Havre-États-Unis, à la fin de janvier 1967 : il sera affrété pendant 15 ans pour assurer l'approvisionnement de l'Électricité de France en charbon américain.

L'activité de l'UNION DE TRANSPORTS AÉRIENS « U.T.A. » a été favorable au cours de l'exercice écoulé et la Société doit reprendre à compter de l'exercice 1966 la distribution d'un dividende. Après reconduction, pour une durée de vingt ans, de l'agrément par les Pouvoirs Publics, l'U.T.A. est maintenant en mesure d'établir des plans de développement à long terme et de mettre en place les financements correspondants.

Le nombre des passagers transportés par la Compagnie AIR-INTER est passé de 750.000 à 1.100.000. La Compagnie négocie actuellement avec les pouvoirs publics, qui ont reconduit l'agrément pour une durée de vingt ans, une convention qui doit préciser les modalités d'exercice de la vocation privilégiée qu'elle exerce à l'intérieur du territoire métropolitain.

La COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ENTREPRISES AUTOMOBILES « C.G.E.A. » a poursuivi son expansion dans des conditions satisfaisantes. La Société a obtenu le renouvellement pour quinze ans, avec extension, du contrat conclu avec la Ville de Paris pour l'enlèvement des ordures ménagères.

9) *Tourisme.*

SOFITEL a poursuivi son programme en vue d'accroître le nombre de ses implantations. Les travaux de construction de deux hôtels neufs à Lyon (200 chambres) et à Paris, rue Saint-

Dominique (115 chambres) doivent commencer en 1967. L'ouverture de ces deux hôtels est prévue pour le début de 1969. Le financement de ces unités nouvelles sera assuré par la Société auxiliaire d'études et de financement « Auxitel » créée en 1966.

En liaison avec MM. de Neuflize, Schlumberger, Mallet et Cie, notre Établissement a augmenté sa participation dans le Club Européen du Tourisme « c.e.t. » qui a assuré les vacances de 35.000 personnes environ en 1966. Les hôtels de vacances actuellement exploités par le c.e.t. représentent une capacité d'accueil de 3.500 lits; plusieurs projets d'hôtels nouveaux sont en cours de réalisation, ou à l'étude, dans les principaux pays riverains de la Méditerranée, ainsi que dans diverses stations de sports d'hiver.

La Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens poursuit dans des conditions satisfaisantes sa politique d'expansion et de diversification. Elle ne cesse d'étendre son réseau d'agences de voyages et vient de signer un accord de coopération commerciale avec le Club Européen du Tourisme. Dans le domaine hôtelier, elle a pris des participations importantes dans la Société Générale d'Exploitation de Drugstores, à laquelle notre Établissement est également intéressé et dans la Société Euromotel Belgique. Le bénéfice de l'exercice 1966, en augmentation de 8 %, permettra la distribution d'un dividende de FB 30 contre FB 27,50 en 1965.

10) *Divers.*

La Compagnie Minière de l'Ogooué « comilog » a mis en distribution, au titre de l'exercice 1965, son premier dividende : la production et les ventes de minerai de manganèse ont été, en 1966, du même ordre de grandeur que celles de 1965.

Le Groupe de la Société d'Économie et de Mathématique Appliquées « s.e.m.a. » a réalisé, tant en France qu'à l'étranger, un chiffre d'affaires global d'environ F 85 millions, en progression de 16 % sur l'exercice précédent. La vocation de ce groupe dans le domaine de la recherche appliquée à

l'ensemble des problèmes de gestion des entreprises s'est affirmée au cours du dernier exercice par la mise en place d'une importante équipe spécialisée dans les études d'implantation d'ordinateurs et les problèmes de gestion automatisée.

L'exercice 1966 aura été, pour la Générale Alimentaire, une année de consolidation, après les opérations d'absorption auxquelles la société avait précédemment procédé. Son chiffre d'affaires, en augmentation de 15 % a été de F 320 millions : avec un bénéfice net de près de 10 millions, la Générale Alimentaire occupe une des premières places dans le secteur de l'alimentation.

A la suite des négociations entreprises à notre initiative, de nouveaux actionnaires, dont en particulier une de nos filiales, et des entreprises des groupes Ugine-Kuhlmann et Pechiney ont pris une participation de 34 % dans le capital de la Société Tefal. Cette dernière, spécialisée dans la production d'articles de cuisson anti-adhésifs, connaît une expansion très rapide.

Nous avons acquis une participation dans les Établissements Seguin, la plus importante affaire française de fabrication de robinetterie industrielle et de bâtiment; malgré une conjoncture difficile, cette société a enregistré une progression sensible de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

II – SUCCURSALES

La conjoncture économique de la région de Marseille a été dans l'ensemble peu favorable, et les résultats de notre Succursale ont été affectés par les difficultés de certaines affaires industrielles et commerciales.

La Succursale de Casablanca, en dépit de l'incidence que la récolte déficitaire n'a pas manqué d'avoir sur l'économie marocaine, a maintenu un intéressant volume d'affaires.

La diminution d'activité de notre Succursale d'Alger, déjà constatée au cours des derniers exercices, s'est accentuée et ses résultats ne peuvent que rester déficitaires.

En BELGIQUE, en dépit du ralentissement de la conjoncture et des restrictions de crédit appliquées par les autorités monétaires, le développement de notre Succursale s'est traduit par des résultats en augmentation, malgré un lourd accroissement de ses charges. Ses dépôts et son mouvement d'opérations avec les correspondants étrangers se sont notamment accrus de manière sensible.

La Succursale a été associée à la plupart des opérations financières réalisées en Belgique. Elle a apporté son concours à onze émissions d'emprunts du secteur public ou semi-public et à sept emprunts obligataires de sociétés privées. Elle a en outre garanti la bonne fin de six émissions publiques d'actions et, en association avec un autre Établissement de la place, introduit à la Bourse de Bruxelles les actions de la Société Anonyme Métiers Automatiques Picanol.

Les bureaux d'Anvers, de Liège et de Gand ont connu tous trois une progression d'activité.

La Banque de Financement a ouvert deux nouvelles agences à Bruxelles et huit agences en province. Elle a absorbé en fin d'exercice la Société Financière de la Campine Fivek et son capital a été porté à cette occasion de 50 à 100 millions de francs belges.

Dans des conditions assez difficiles, qui reflètent la sensibilité de l'économie des PAYS-BAS à l'évolution économique et financière internationale, la Succursale d'Amsterdam et le bureau de Rotterdam ont pu maintenir un rythme de développement favorable. La Succursale d'Amsterdam a prêté son concours à plusieurs opérations financières : c'est ainsi que la Succursale est intervenue dans la prise ferme de l'émission d'obligations convertibles de Fls 4,5 millions de la N. V. J. P. Wijers Industrie

en Handelsonderneming et qu'elle a prêté le concours de ses guichets aux opérations de rachat du « Zinc de la Campine » par la N. V. Koninklijke Nederlandsche Zoutindustrie.

En SUISSE, les effets d'une conjoncture soutenue et du rétablissement de la balance des paiements, déficitaire depuis plusieurs années, ont été cependant contrariés par l'évolution des taux d'intérêt sur le marché international qui ont incité les capitaux suisses à s'investir à l'étranger.

L'augmentation sensible des résultats de notre Succursale de Genève témoigne toutefois de la progression très favorable de ses activités tant dans le domaine du crédit, notamment à la construction, que dans le secteur financier où le volume de ses opérations s'est accru, grâce à l'élargissement de sa clientèle de placement et au développement des comptes de gestion. La Succursale a participé au placement de soixante-cinq emprunts suisses et des sept principaux emprunts étrangers dont l'émission fut autorisée par la Banque Nationale Suisse.

III – FILIALES ÉTRANGÈRES

L'activité de Paribas Corporation a été influencée par la hausse des taux d'intérêts sur le marché américain durant la plus grande partie de l'année et par l'activité des marchés financiers à long terme vers lesquels se sont tournés les emprunteurs dont la demande ne pouvait être satisfaite par le système bancaire.

L'importance et le nombre des syndicats de garantie auxquels votre filiale a participé se sont accrus de manière sensible. Parmi les sociétés américaines auxquelles elle a apporté son concours figurent notamment Allied Chemical, Aluminum Company of America, American Airlines Inc., American Telephone and Telegraph, Gulf Oil Corporation, Madison Fund Inc., Pan American World Airlines Inc., Trans World Airlines et Western Union Telegraph Company. Elle a également participé aux syn-

dicats garantissant les émissions obligataires sur le marché américain ou européen des Gouvernements de la Jamaïque, de la Nouvelle Zélande et du Mexique, de la Banque Européenne d'Investissement, de deux organismes semi-publics canadiens, British Columbia Hydro and Power Authority et Quebec Hydro Electric Commission et de plusieurs entreprises privées européennes et internationales.

Elle a enfin apporté son concours aux organismes semi-publics ou collectivités locales américaines en participant à une cinquantaine de syndicats et en garantissant pour sa part plus de 50 millions de dollars d'émissions nouvelles. Les principales opérations concernent l'État de Californie, la Ville de New York, la New York State Housing Finance Agency Revenu, New Jersey Turnpike Authority Revenu.

L'ensemble de son action a porté sur 115 syndicats américains ou internationaux qui ont souscrit ou placé plus de 5.300 millions de dollars d'émissions nouvelles; sa part directe a atteint dans ce total 124 millions de dollars contre 105 millions au cours de l'exercice précédent.

L'activité de notre filiale londonienne, la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS LTD, a été freinée par des limitations strictes toujours imposées par la Banque d'Angleterre en matière de crédits. Aussi cet établissement a-t-il principalement porté ses efforts dans le domaine des placements en eurodevises et des prêts aux institutions gouvernementales et aux collectivités locales, et dans la participation à des syndicats de placement d'émissions britanniques et internationales.

M. Ralph G. E. JARVIS, éminente personnalité financière londonienne, qui occupait précédemment les fonctions d'Administrateur de la Banque Hill Samuel, a été nommé Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas Ltd. en remplacement de M. Lionel FRASER décédé en 1965.

La BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS POUR LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG a poursuivi, dans des conditions satisfaisantes, le développement de ses opérations bancaires et financières. Les résultats de son deuxième exercice sont en progression.

IV – RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Le bilan soumis à votre approbation s'élève à F 5.821.229.180,78 contre F 5.012.774.499,43. Cette augmentation de F 808.454.681,35 traduit le développement de votre Société et pour une part, cette année, l'influence du report d'échéance. Nous tenons à vous préciser que le total de la situation établie le 3 janvier, après échéance, conformément aux règles de la Commission de Contrôle des Banques, est de F 5.674.343.605,57.

Les dépôts de la clientèle sous leurs trois postes Comptes Courants, Comptes Chèques et Bons à Échéance Fixe s'élèvent à F 2.642.940.497,98 contre F 2.359.428.515,50. Les Banquiers et Correspondants sont en progression encore plus sensible et atteignent le montant de F 1.521.925.011,84. Les comptes Capital et Réserves ont enregistré les opérations décidées lors de votre Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 1966.

Parmi les postes de l'Actif, presque tous en augmentation, on peut relever le Portefeuille Effets qui s'élève à F 2.326.606.103,76 et le Portefeuille Titres à F 441.218.304,37 contre F 335.508.996,72.

La présentation du compte de Profits et Pertes se trouve modifiée cette année, conformément aux nouvelles dispositions de la Commission de Contrôle des Banques.

Les résultats de la France métropolitaine précédemment répartis entre le Département Financier et le Département Banque sont presque entièrement regroupés sous la rubrique Produit Net Bancaire, à l'exception des Produits du Portefeuille Titres qui figurent pour F 15.728.187,39.

Les différentes charges s'élèvent à F 88.674.251,02. Elles ne comprennent la taxe sur les affaires que pour le net, après

compensation avec le montant récupéré. Les profits de l'exercice ressortent ainsi à F 27.034.912,54.

Ce bénéfice nous permet de vous proposer la distribution pour les 3.378.000 actions anciennes d'un dividende net de F 7,20 ouvrant droit à un avoir fiscal de F 3,60, et pour les 91.000 actions nouvelles jouissance 1er juillet 1966 d'un dividende net de F 3,60 ouvrant droit à un avoir fiscal de F 1,80.

La répartition serait la suivante :

- Intérêts statutaires..... F 17.117.500,00
- Conseil d'Administration ..... F 367.004,48
- Dividende complémentaire ..... F 9.509.840,32

Il faut noter qu'il n'y a plus lieu d'effectuer de dotations au fonds de réserve légale dont le montant a été porté au dixième du capital par prélèvement sur les primes d'émission, conformément aux résolutions prises par les Assemblées Générales des 24 mai et 16 décembre 1966.

A la suite de ces résolutions, et à compter du 1er janvier 1967, la déduction de 5 % opérée pour la détermination des tantièmes des Administrateurs, sera calculée sur le nouveau chiffre des primes d'émission figurant au bilan.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le dividende distribué pour les trois dernières années a été de :

Exercice	Capital rémunéré	Montant total distribué aux actionnaires	Dividende unitaire net	Crédit d'impôt ou avoir fiscal
1963	202.680.000	20.583.189,72	8,00	1,92
1964	202.680.000	21.719.455,60	8,50	2,69
1965	202.680.000	23.460.187,74	7,80	3,90
	67.560.000		3,90	1,95

Le dividende net de F 7,20 qui vous est proposé représente un montant total distribué de F 26.627.340,32.

***

Notre personnel a fourni, cette année encore, un effort tout particulier pour mener à bien, sans accroissement d'effectif, des

tâches dont l'importance et la complexité ne cessent de croître. Il s'en est acquitté avec un dévouement et une compétence professionnelle que nous sommes heureux de souligner. Il nous est agréable de vous en apporter à nouveau le témoignage et de lui exprimer, en votre nom comme au nôtre, nos remerciements.

Notre collaboration avec le Comité d'Entreprise s'est poursuivie dans les mêmes conditions confiantes et efficaces. Elle a principalement porté, comme ces années dernières, sur le développement de ses différentes œuvres sociales et notamment sur la solution des difficultés de logement dont souffrent encore certains membres de notre personnel.

M. le Gouverneur Henri Deroy nous a demandé à la fin de l'année dernière de ne pas renouveler son mandat de Président du Conseil d'Administration. Vous avez apprécié ici la clarté de son esprit, la sûreté de son jugement, la connaissance étendue et précise qu'il possède des problèmes financiers, et vous avez pu ainsi mesurer la valeur du concours qu'il nous a apporté et dont nous lui sommes très profondément reconnaissants. Il a bien voulu continuer de nous faire bénéficier de son exceptionnelle compétence en sa qualité de Président Honoraire de votre Conseil.

Pour lui succéder, nous avons fait appel à M. Jean Reyre qui, de 1948 à 1966, a assumé les fonctions de Directeur Général, auxquelles s'étaient ajoutées en 1961 celles de Vice-Président. L'accession de M. Jean Reyre à la présidence était justifiée par l'œuvre qu'il a accomplie pendant cette période de 19 années, qui a connu un large développement des affaires traitées par la Banque. Son sens des affaires et la volonté qu'il a toujours eue d'adapter notre activité aux continuelles mutations des données économiques et financières, en France comme à l'étranger, nous seront, comme ils l'étaient d'ailleurs précédemment, particulièrement précieux.

Vous aviez en décembre dernier nommé Administrateur M. Jacques de Fouchier, Président Directeur Général de la

Compagnie Bancaire, qui groupe d'importants établissements financiers spécialisés dans les crédits immobiliers et les crédits d'équipement. L'autorité avec laquelle M. de FOUCHIER a mené les affaires de son groupe, l'imagination financière dont il n'a cessé de faire preuve, l'estime unanime dont il jouit sur la place de Paris, ont conduit votre Conseil à lui offrir la vice-présidence de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Nous le remercions d'avoir bien voulu l'accepter.

Votre Conseil a appelé aux fonctions de Directeur Général, M. Gustave RAMBAUD, qui, après avoir assumé la direction d'un Département Industriel, dirigeait depuis plus de trois ans le Département Financier. Les qualités remarquables de M. RAMBAUD, son expérience des questions industrielles et financières le qualifiaient tout particulièrement pour ce poste où il succède à M. Jean REYRE.

Désireux de reconnaître les éminents services que rendent à la Banque MM. de MARGERIE, DOUMENC, SCHULZ et DECKER, précédemment Directeurs, et en raison du développement de leurs Départements, le Conseil a décidé de leur conférer le titre de Directeur Général Adjoint.

En nommant MM. Jules DUBOURDIEU et Serge VARANGOT Directeurs, nous avons tenu à leur témoigner le grand prix que nous attachons au concours qu'ils nous apportent, l'un au Département Financier, l'autre comme Directeur de la Bourse.

M. Olivier BRUNET a été nommé fondé de pouvoirs au Siège.

M. Joseph MOISE, entré en 1920 à la Succursale de Bruxelles, dont il fut successivement Directeur puis membre du Comité Consultatif, nous a exprimé le désir de se démettre de ses fonctions de Président de ce Comité. Il n'a jamais cessé, au cours de cette longue période de 46 ans de mettre au service de votre Etablissement une puissance de travail et un sens des affaires auxquels nous avons été heureux de rendre hommage, en le priant d'accepter le titre de Président d'honneur du Comité Consultatif.

Le Baron Paul G. KRONACKER, éminente personnalité belge, a été nommé Président de ce comité auquel il apporte depuis plusieurs années un concours apprécié.

Nous remercions MM. Albert d'AOUST et Michel RELECOM d'avoir bien voulu accepter de siéger à ce même Comité Consultatif.

A la Succursale de Bruxelles, nous avons été heureux de nommer Directeur Général M. Maurice NAESSENS qui, par sa compétence et son autorité, n'a cessé de développer les activités de la Succursale et de ses bureaux.

Les fonctions de Sous-Directeur ont été confiées à M. Pierre SCOHIER et celles de fondé de pouvoirs à M. Alphonse MERLIN. Nous avons nommé M. Léon ROCHTUS Directeur Adjoint du Bureau d'Anvers et M. Frans QUINTEYN Directeur du Bureau de Gand.

Nous avons le regret de vous faire part du décès, survenu en août 1966, du baron Cornélis J. COLLOT d'ESCURY qui pendant 26 années a fait bénéficier notre Succursale d'Amsterdam de son expérience et de sa compétence en qualité de membre, puis de Président du Comité Consultatif. Nous sommes certains d'être vos interprètes en adressant à sa famille nos plus vives condoléances.

M. François VAN OYEN, Directeur de notre Succursale d'Amsterdam nous a fait part de son désir de faire valoir ses droits à la retraite. Depuis 1952, il n'a cessé de nous apporter le concours le plus utile et nous tenons à le remercier de la part qu'il a prise à la bonne marche et au développement de notre Succursale. Nous avons prié M. VAN OYEN d'accepter les fonctions de membre du Comité Consultatif de la Succursale.

M. Willem WERNER, précédemment Directeur Adjoint, a été désigné pour succéder à M. VAN OYEN comme Directeur de la Succursale d'Amsterdam.

M. Frits FECHNER a été appelé aux fonctions de Directeur du Bureau de Rotterdam.

A la Succursale de Genève, que MM. Gilbert GRENIER, Directeur Adjoint, et Claude BERBERAT, Fondé de Pouvoirs, ont quittée, après une collaboration dont nous les remercions, M. Jean-Jacques MICHEL a été promu Directeur Adjoint et MM. André DUMONT et Pierre DELUERMOZ ont été nommés fondés de pouvoirs.

Appelé à d'autres fonctions, M. Bernard MISSOFFE, Directeur Adjoint de la Succursale d'Alger, nous a quittés et nous tenons à le remercier du concours qu'il nous a apporté dans des circonstances souvent très difficiles.

Dans le cadre des accords de coopération conclus en juin 1966 entre votre Société et le Crédit Industriel et Commercial, nous avons appelé aux fonctions d'Administrateur, le Crédit Industriel et Commercial; nous vous demandons de ratifier cette nomination.

Le mandat d'Administrateur de notre Président d'Honneur M. Emmanuel MONICK, est arrivé à expiration. M. Emmanuel MONICK est rééligible; nous vous proposons de le réélire pour six ans. Nous vous proposons également de renouveler pour trois ans le mandat confié à l'un de vos Censeurs, M. Edmond SPITZER.

Nous vous proposons de porter à F 160.000 le montant de l'allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.

Après lecture des rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, nous vous soumettrons les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission et de vous présenter le résultat de notre examen du bilan de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 1966.

Ce bilan donne lieu aux commentaires suivants :

ACTIF

Les quatre premiers postes de l'actif sont ceux ci-après :

– *Caisse, Trésor public, Banques d'émission*	F	70.078.425,07
– *Banques et Correspondants*	F	1.513.820.528,45
– *Portefeuille – Effets*	F	2.326.606.103,76
– *Coupons*	F	8.216.632,51

Ces comptes représentent les disponibilités de la Banque, à l'exception des effets non réescomptables d'un montant peu important par rapport au total de ces quatre comptes qui représente F 3.918.721.689,79 contre F 3.343.078.905,03 au 31 décembre 1965.

Les quatre postes suivants :

– *Comptes courants*	F	483.716.835,06
– *Avances garanties*	F	135.083.327,56
– *Avances et Débiteurs divers*	F	463.129.072,13
– *Débiteurs par acceptations*	F	300.940.919,71

se totalisent par F 1.382.870.154,46 présentant une augmentation de F 133.801.989,95 par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Le *Portefeuille Titres* est passé de F 355.508.996,72 à ..... F 441.218.304,37

tenu compte des entrées, des sorties de l'exercice et des provisions.

Les *Comptes d'ordre et divers* s'élèvent ensemble à ..... F 39.200.026,97

contre F 25.331.812,66 au 31 décembre 1965.

Le poste *Immeubles et Mobilier* s'inscrit à F 39.219.005,19

en diminution de F 567.600 en chiffres arrondis, représentant presque exclusivement le montant des amortissements de l'exercice.

PASSIF

Les *Comptes de chèques* qui représentent des comptes non commerciaux de la clientèle s'élèvent à ..... F 320.780.236,02

contre F 287.557.111,07 au 31 décembre 1965.

Les *Comptes courants*, qui sont des comptes commerciaux, forment un total de ..... F 1.539.462.636.13

en augmentation d'environ F 207.690.000.

Les *Banques et Correspondants* s'élèvent à.. F 1.521.925.011,84

contre F 1.153.750.529,06.

Les *Comptes exigibles après encaissement* se totalisent à ..... F 212.672.704,50

contre F 189.443.130,20.

Les *Créditeurs divers* de ..... F 372.917.232,65

sont en augmentation de F 39.680.349,04.

Le poste *Acceptations à payer* de..... F 300.940.919,71

forme la contrepartie exacte du poste d'Actif intitulé Débiteurs par acceptations.

Le poste *Dividendes restant à payer* de..... F 1.451.974,67

n'appelle pas d'explication.

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* sont inscrits pour ..... F 782.697.625,83

contre F 740.100.118,32.

Les *Comptes d'ordre et divers* se totalisent à F 158.563.773,36

contre F 127.003.473,67.

Le poste *Réserves* de ..... F 231.344.048,47

est en augmentation d'environ F 12.084.000. Cette augmentation provient principalement :

- de la dotation à la Réserve légale de 5 % du bénéfice de l'exercice 1965 soit F 1.280.685.
- de l'inscription en 1966 de la prime de fusion OMNEPAR pour F 5.012.506,
- et de la prime d'émission 1966 de F 5.759.045.

Nous rappelons que suivant décision de vos deux assemblées générales extraordinaires tenues en 1966, une somme de F 23.100.264,15 a été transférée des primes d'émission à la Réserve légale.

Le *Capital social* s'élève à ..... F 346.900.000,00

à la suite des deux augmentations d'ensemble F 9.100.000 réalisées au cours de l'exercice.

Le *Report à nouveau* s'élève à ..... F 4.538.105,06

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le bénéfice net de l'exercice ressort à F 27.034.912,54 contre F 25.613.706,90 pour l'exercice précédent.

Le compte de Profits et Pertes est établi dans la forme imposée aux banques par la Commission de Contrôle des Banques. Ce compte se résume comme suit :

CRÉDIT

Produit net bancaire	92.006.609,87
Produits du Portefeuille titres	15.728.187,39
Revenus des Immeubles	552.370,17
Bénéfice net des succursales à l'étranger	7.421.996,13
TOTAL .....F	115.709.163,56

DÉBIT

Frais généraux	77.824.084,80	
Taxes sur les affaires	901.174,72	
Amortissements des Immeubles	598.991,50	
Provision pour l'impôt sur les sociétés	9.350.000,00	
		88.674.251,02
Reste Bénéfice net .....F		27.034.912,54

Le rapport du Conseil d'administration nous a été communiqué et nous n'avons pas de remarque à faire sur les informations d'ordre comptable qu'il contient.

En conclusion de notre examen, nous vous proposons de donner votre approbation au bilan qui vous est présenté.

Paris, le 6 mai 1967.

Les Commissaires aux comptes :
Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON
Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

Messieurs,

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous avons l'honneur de vous signaler les deux opérations suivantes paraissant entrer dans le champ d'application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 :

I. Votre Société a cédé à la Compagnie Bancaire des actions Compagnie Européenne d'Équipement.

II. En exécution d'une décision du Conseil d'administration, il a été attribué une retraite reversible à votre ancien Président le Gouverneur Henri Deroy.

Paris, le 6 mai 1967 :

Les Commissaires aux comptes :
Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON
Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1966

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DECEMBRE 1966

ACTIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER			
5.525.744,77	*64.552.680,30*	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	F	70.078.425,07
1.190.361.965,52	*323.458.562,93*	Banques et Correspondants	»	1.513.820.528,45
1.486.947.557,29	*839.658.546,47*	Portefeuille Effets	»	2.326.606.103,76
6.285.570,51	*1.931.062,00*	Coupons	»	8.216.632,51
239.422.452,42	*244.294.382,64*	Comptes courants	»	483.716.835,06
52.567.662,77	*82.515.664,79*	Avances garanties	»	135.083.327,56
361.726.789,27	*101.402.282,86*	Avances et débiteurs divers	»	463.129.072,13
154.050.287,18	*146.890.632,53*	Débiteurs par acceptations	»	300.940.919,71
409.913.190,02	*31.305.114,35*	Titres	»	441.218.304,37
7.527.206,14	*31.672.820,83*	Comptes d'ordre et divers	»	39.200.026,97
28.236.551,97	*10.982.453,22*	Immeubles et Mobilier	»	39.219.005,19
3.942.564.977,86	*1.878.664.202,92*		F	5.821.229.180,78

PASSIF

			FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de chèques	F	320.780.236,02	*171.775.790,91*	*149.004.445,11*
Comptes courants	»	1.539.462.636,13	*1.114.556.031,67*	*424.906.604,46*
Banques et Correspondants	»	1.521.925.011,84	*1.098.754.290,92*	*423.170.720,92*
Comptes exigibles après encaissement	»	212.672.704,50	*125.332.052,42*	*87.340.652,08*
Créditeurs divers	»	372.917.232,65	*313.496.299,56*	*59.420.933,09*
Acceptations à payer	»	300.940.919,71	*154.050.287,18*	*146.890.632,53*
Dividendes restant à payer	»	1.451.974,67	*1.451.974,67*	
Bons et Comptes à échéance fixe	»	782.697.625,83	*311.028.743,48*	*471.668.882,35*
Comptes d'ordre et divers	»	158.563.773,36	*91.802.510,08*	*66.761.263,28*
Réserves	»	231.344.048,47	*221.714.645,34*	*9.629.403,13*
Capital	»	346.900.000,00	*346.900.000,00*	
Report à nouveau	»	4.538.105,06	*4.538.105,06*	
Profits et Pertes, exercice 1966	»	27.034.912,54	*19.612.916,41*	*7.421.996,13*
	F	5.821.229.180,78	*3.975.013.647,70*	*1.846.215.533,08*

HORS BILAN

			FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Engagements par cautions et avals	F	1.337.514.125,46	*898.395.339,78*	*439.118.785,68*
Effets escomptés circulant sous notre endos	»	1.366.488.469,16	*1.035.928.447,00*	*330.560.022,16*
Ouvertures de crédits confirmés	»	413.743.365,17	*347.678.570,80*	*66.064.794,37*

RÉPARTITION

Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général			F 27.034.912,54
à répartir comme suit :			
— aux actionnaires :			
Intérêt statutaire de 5 %	F 17.117.500,00	F	
Superdividende	F 9.509.840,32		
soit au total	F 26.627.340,32	F 26.627.340,32	
correspondant après déduction du précompte par action ancienne de F 100 nominal à F 7,20 net, donnant lieu à un avoir fiscal de F 3,60			
par action nouvelle portant jouissance du 1er juillet 1966 à F 3,60 net, donnant lieu à un avoir fiscal de F 1,80.			
— au Conseil d'Administration :			
10 % sur F 3.670.044,80 (1)		F 367.004,48	F 26.994.344,80
Solde à reporter			F 40.567,74

(1) Disponible			F 27.034.912,54
dont il y a lieu de déduire :			
– Intérêt statutaire		F 17.117.500,00	
– 5 % sur F 124.136.000 de primes d'émission		F 6.206.800,00	
– Report de l'exercice		F 40.567,74	F 23.364.867,74
			F 3.670.044,80

RÉSOLUTIONS
VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 25 mai 1967

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1966 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice le dividende net à F 7,20 par action ancienne de F 100 nominal donnant droit à un avoir fiscal de F 3,60 et à F 3,60 par action nouvelle portant jouissance du 1er juillet 1966 donnant droit à un avoir fiscal de F 1,80.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 5 juin prochain.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercice	Capital rémunéré	Montant total distribué aux actionnaires	Dividende net unitaire	Crédit d'impôt ou avoir fiscal
1963	202.680.000	F 20.583.189,72	F 8,50	F 1,92
1964	202.680.000	F 21.719.455,60	F 8,50	F 2,69
			F 7,80	F 3,90
1965	202.680.000 67.560.000	F 23.460.187,74	F 3,90	F 1,95

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, du Crédit Industriel et Commercial comme Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,

réélit M. Emmanuel MONICK, Administrateur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

réélit dans les conditions de l'article 28 des Statuts, M. Edmond SPITZER, Censeur.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale,

Fixe à F 160.000 le montant alloué annuellement au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial établi par les Commissaires, conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve les opérations mentionnées dans ce rapport.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES détenues en Portefeuille le 31 décembre 1966

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
11.223	actions	Crédit National	1.245.360,56
17.429	—	Banque de Madagascar et des Comores	976.030,33
16.460	—	Banque de l'Indochine	3.053.067.41
1.414	—	Société Centrale de Banque	282.800,00
20.650	—	Banque de Syrie et du Liban	2.964.696,08
172.350	—	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud « SUDAMERIS »	6.595.992,19
75.050	—	Crédit Industriel et Commercial	10.000.412,50
81.720	—	Compagnie Bancaire	12.044.489,14
17.525	—	Banque Cotonnière et Textile « BANCOTEX »	85.283,95
25.486	—	Crédit Sucrier et Alimentaire	536.702,51
24.831	—	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.	13.780.878,25
52.581	actions nouv.	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.	
76.293	droits attrib.	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.	
4.258	actions	« PETROFIGAZ », Banque de Crédit à long et moyen terme	458.290,63
199.980	—	Compagnie Centrale de Financement	4.115.702,97
67.665	—	Caisse Centrale de Réescompte	261.675,06
10.000	—	Société Privée de Réescompte	286.307,26
2.773	—	Union Industrielle de Crédit	175.042,35
7.002	—	Crédit Foncier Franco-Canadien	1.398.112,78
37.082	—	Banque Nationale du Mexique	899.253,08
2.663	actions nouv.	Banque Nationale du Mexique	
76.576	actions	Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières	889.579,04

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
996	actions	Société Financière Châtillon-Commentry	99.600,00
4.002	—	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE »	400.207,20
3.852	—	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial	237.256,25
65.075	—	Compagnie Européenne d'Équipement	6.507.500,00
595	—	Union de Crédit pour le Bâtiment	118.645,83
150	oblig. échang.	Union de Crédit pour le Bâtiment	
6.723	actions	Compagnie pour la Location d'Équipements Professionnels « CLEP »	672.300,00
1.677	—	Compagnie pour la Location d'Équipements Routiers et Commerciaux « CLERC »	167.700,00
1.095	—	Société Française de Factoring	54.750,00
3.385	—	Société Anonyme, Robert Colomby	411.062,00
36.698	—	Société Industrielle et Financière pour l'Industrie du Cuir « SIFIC »	180.090,01
266.567	—	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas	12.445.276,97
104.473	—	Société d'Investissement Chimie-Pétrole (1) .	4.410.561,38
14.025	—	Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. »	810.347.90
4.798	—	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. »	605.654,31
32.782	—	Compagnie d'Investissements en France et à l'Étranger « C.I.F.E. »	3.346.642,60
12.399	—	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Étranger « S.P.S. »	1.608.378,98
24.562	—	L'Union Investissements	1.201.796,64
1.668	—	Société Provinciale d'Investissements Mobiliers	165.298,80
1.815	—	Société Générale d'Épargne et d'Investissement « SOGEVAR »	416.600,00
289	—	France Obligations	909.040,83

(1) Correspondant après échange à 62.685 actions Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
33.142	actions	Société Générale Commerciale et Financière..	2.053.562,61
44.705	—	Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger « C.G.I.F.E. »	16.041.607,10
130.110	actions nouv.	Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger « C.G.I.F.E. »	
114.010	actions	Société Financière Louis le Grand « SOFILOG ».	3.135.275,00
59.635	—	« AUXOM »	2.981.750,00
4.500	—	Compagnie de Participations d'Études et de Valeurs Mobilières « COPEVAM »	450.135,00
2.668	—	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER »	180.703,64
3.379	—	Compagnie Générale du Maroc	166.550,91
9.507	actions " A "	Société Financière Franco-Marocaine d'Études et d'Équipements	155.914,80
9 790	actions " B "	Compagnie Franco-Marocaine	284.319,65
88.565	actions	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises	3.211.052,80
29.001	—	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Étranger « SANTA-FÉ ».	616.851,27
10.200	—	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres	499.698,00
18.442	—	Rhône-Méditerranée	389.126,20
2.472	—	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.....	243.665,04
2.521	—	Société de Développement Régional de Normandie	210.604,34
6.187	—	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »	575.391,00
3.471	—	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE »	351.443,36
7.970	—	Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »	717.300.00

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
3.450	actions	Société de Développement Régional du Sud-Est	342.274,50
4.445	—	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne	242.252,50
2.122	—	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc	212.200,00
3.174	—	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO »	312.242,25
784	—	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO »	184.240,00
4.000	—	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX »	99.400,00
13.204	—	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. »	924.280,00
1.778	—	Compagnie Française du Sahara	70.231,00
2.475	—	Société Européenne de Développement Industriel	237.600,00
2.485	—	Société Franco-Italienne de Développement Industriel	238.560,00
2.485	—	Société Franco-Soviétique de Coopération Industrielle « SOFRACOP » (lib. 50 %)	124.250,00
62.867	—	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux	2.508.785,49
31.555	actions nouv.	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux	
17.010	actions	Entreprise Fougerolle	1.701.000,00
9.280	—	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics	417.312,31
3.235	—	Société Anonyme de Matériel de Construction	332.475,00
11.793	—	Société Roclaine	1.877.158,63
5.901	actions nouv.	Société Roclaine	
3.065	actions	Société pour la Fabrication d'Isolants et Revêtements Ligneux « ISOREL »	272.999,55
37.997	—	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF »	609.588,73

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
1.300	actions	Compagnie Royale Asturienne des Mines	193.700,00
8.389	—	Omnium Nord Africain	281.450,95
22.110	—	Établissements « NEYRPIC »	330.544,50
2.933	—	Société « NEYRPIC-AFRIQUE »	146.650,00
998	—	Société Grenobloise d'Études et d'Applications Hydrauliques « SOGREAH »	56.137,50
57.790	—	Delattre-Levivier	1.447.639,50
133.000	—	Société Fives Lille-Cail	9.849.881,87
15.034	—	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox	2.100.171,27
7.672	—	Union Métallurgique de la Haute-Seine	2.052.907,91
15.267	—	Société Stein et Roubaix	721.733,44
11.239	—	Société Anonyme Heurtey	123.330,14
38.998	—	Heurtey et Compagnie	15.606.976,00
59.258	—	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR »	4.461.534,82
6.837	—	Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons	311.220,24
12.645	—	Denain, Nord-Est, Longwy	1.024.245,00
29.263	—	Société des Fonderies, Laminoirs et Cimenteries de Biache Saint-Vaast	1.145.646,45
16.768	—	Société Anonyme André Citroën	1.233.032,03
58.438	—	Compagnie des Compteurs	12.400.543,60
2.661	—	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques	431.082,00
122.183	—	« C.S.F. » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil	16.172.141,88
2.475	—	Société de Paris et du Rhône	771.361,54

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
112.790	actions nouv.	Compagnie des Machines Bull	5.639.500,00
47.536	actions	Société Auxiliaire de Distribution d'Équipements à Traiter l'Information « LOCABULL »	4.753.600,00
4.980	—	Compagnie Européenne de Location d'Appareils de Radio-Télévision	498.000,00
5.647	—	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques	138.600,35
16.800	actions priorit.	« SAPHYMO »	350.000,00
18.200	actions ord.	« SAPHYMO »	
1.129	actions	Tranchant Électronique	340.958,00
3.835	—	Compagnie Française Thomson-Brandt	383.883,50
120	parts	« INDATOM »	135.000,00
150	parts nouv.	« INDATOM »	
2.717	actions	Compagnie Générale d'Entreprises Électriques	215.093,96
908	—	Société pour l'Utilisation et le Développement de l'Énergie « SUDENER »	182.508,00
1.231	actions " A "	Société Financière des Pétroles « FINAREP »	806.504,14
13.982	actions " B "	Société Financière des Pétroles « FINAREP »	
9.216	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP »	434.534,40
18.116	—	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine .	7.197.141,09
53.315	—	Esso Standard, Société Anonyme Française.	3.693.319,85
775	actions " A "	Compagnie Française des Pétroles	22.687.129,91
218.067	actions " B "	Compagnie Française des Pétroles	
14.110	actions	Compagnie Française de Raffinage	3.248.686,40

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
3.089	actions	Société des Pétroles d'Afrique Équatoriale .	94.276,28
3.070	—	Compagnie d'Exploration Pétrolière	131.396,00
79.395	—	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».	1.754.629,50
38.168	—	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX »	3.816.800,00
28.350	—	Société Anonyme Française de Recherches et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP »...	945.000,00
4.699	—	Société Africaine d'Exploration Pétrolière « SAFREX ».....	469.900,00
3.725	—	Compagnie Générale de Forages « COFOR »...	372.500,00
27.148	—	Société de Forages Pétroliers Languedocienne-Forenco	665.126,00
7.332	—	Compagnie Générale de Géophysique	1.466.400,00
1.001	—	Société Géotechnique pour la Production du Pétrole « GÉOPÉTROLE »	231.912,28
1.002	actions nouv.	Société Géotechnique pour la Production du Pétrole « GÉOPÉTROLE »	
18.578	actions	Compagnie de Saint-Gobain	2.714.305,27
43.827	—	Produits Chimiques et Celluloses Rey	8.837.204,69
25.972	—	Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques	2.339.817,48
33.490	—	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine	3.349.000,00
1.500	—	« ACETALACQ »	150.000,00
4.000	—	« AZOLACQ », Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest.....	252.600,00
10.202	—	Ancienne Compagnie Richer	1.421.546,68

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
23.499	actions	Polymer Corporation S.A.F.	2.349.900.00
1.399	—	Société d'Électro-Chimie, d'Électro-Métallurgie et des Aciéries Electriques d'UGINE	245.468,54
1.184	—	Deltachimie	118.406,57
1.500	—	Parfums Caron S.A.	570.000,00
10.628	—	Ripolin-Georget	1.086.539,76
1.131	—	S.A. des Peintures Corona	206.814,66
5.529	—	Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-électriques	1.237.785,20
16.572	—	Librairie Hachette	5.920.196,56
6.909	—	La Rochette-Cenpa	434.023,38
26.060	—	Papeteries Navarre	1.094.780,60
19.991	—	La Cellulose du Rhône	1.339.397,00
20.530	—	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. »	1.026.500,00
15.183	—	Compagnie Française du Monoservice	280.885,50
28.149	—	L'Union Navale	1.266.705,00
1.000	—	Société pour les Transports de l'Industrie Nucléaire « TRANSNUCLÉAIRE »	100.000,00
5.051	—	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER ».	1.012.769,24
7.084	actions nouv.	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER » (lib. 75 %)	
853	oblig. conv.	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER ».	170.600,00
2.000	actions	Gaz – Marine	200.000,00
2.778	—	Société d'Équipement des Grands Itinéraires	203.950,01
556	actions nouv.	Société d'Équipement des Grands Itinéraires	

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
1.500	actions	Méthane Transports	37.500,00
1.525	—	Safege – Transport	114.375,00
1.309	—	Garage Auto Service Orly « GASO »	150.535,00
1.470	—	Garage Parking Saint-Honoré	122.157,00
3.748	—	Société du Parking du Square Boucicaut	374.800,00
12.309	—	Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles	4.366.263,12
14.616	actions nouv.	Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles	
6.350	actions	Compagnie Industrielle d'Équipement Thermique « COMITH » (lib. 25 %)	158.750,00
15.495	—	Société Générale d'Épuration et d'Assainissement	659.915,07
3.950	—	Établissements Fenet	197.500,00
2.425	—	Les Grands Vins Sélectionnés « GÉVÉOR »	311.491,25
13.665	—	Générale Alimentaire S.A.	1.837.272,07
400	—	Maison Moët et Chandon	136.000,00
3.765	—	Société de Sucreries Brésiliennes	309.614,88
23	—	Société de Sucreries Brésiliennes (remboursées de 4 F)	
4.109	—	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc	287.630,00
4.680	—	Moulins du Maghreb	122.318,14
3.580	—	Industrie Textile Centrafricaine « INTEC »	157.878,00
12.362	—	Prénatal	2.161.742,94
44.005	—	Union des Filiales du Printemps « UNIPRINTEMPS »	4.409.301,00

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
440	actions	Materna	245.200,38
550	—	Paris-France	142.730,50
600	—	Sommer « S.A. »	225.000,00
14.670	—	Société Européenne d'Études et Participations « S.E.E.P. »	1.297.240,01
1.490	—	Société d'Études d'un Grand Hôtel International à Paris	59.600,00
49.046	—	Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hôteliers « SOFITEL »	222.309,35
2.000	—	Compagnie de Services et d'Hôtellerie	100.000,00
27.981	—	Union Immobilière de France « U.I.F. »	365.859,76
16.888	—	Société d'Investissements Immobiliers du Nord « SIMNOR »	224.954,75

Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres
F 441.218.304,37

Titres énumérés ci-dessus	F	326.031.651,13
Titres de Sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	F	96.936.001,40
Titres de Sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	F	13.103.468,96
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000 par catégorie	F	5.147.182,88

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU de RENSEIGNEMENTS CONCERNANT les FILIALES et PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves	Quote-Part du capital détenu (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice 1966	Observations
I. Renseignements détaillés concernant les participations détenues dans les sociétés françaises dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas :										
A – FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas).										
Compagnie Centrale de Financement	12.500.000	4.745.235,61	79,98	4.115.702,97	—	18.720.180,06	7.708.352,80 (2)	1.574.574,79 (2)	661.960,28	
Heurtey et Cie	6.000.000	3.487.719,70	64,99	15.606.976,00	—	—	269.838,18 (2)	1.781.852,37 (2)	— (3)	
B – PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas).										
Compagnie Européenne d'Equipement	22.500.000	78.772,98	28,92	6.507.500,00	—	—	29.279.707,75 (1)	957.040,94 (1)	138.348,00	
Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment	22.159.900	22.264.112,33	20,91	13.780.878,25	2.597.111,99	10.000.000,00	80.133.529,99 (1)	4.513.193,72 (1)	247.041,25	
Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas	170.000.000	72.294.703,30	19,36	16.855.838,35	—	—	6.343.436,33 (1)	7.787.857,33 (1)	933.338,00	
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud	43.000.000	44.690.454,44	20,04	6.595.992,19	—	—	50.117.130,25 (1)	6.620.428,38 (1)	498.308,25	
Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Etranger	63.369.500	114.518.579,60	13,79	16.041.607,10	—	—	5.847.289,37 (2)	6.546.746,97 (2)	183.918,00	
Produits Chimiques et Celluloses Rey	16.100.000	16.010.994,63	13,61	8.837.204,69	2.373.296,18	912.082,50	150.831.092,94 (2)	1.392.421,37 (2)	— (3)	
Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles	10.382.850	2.129.200,67	12,97	4.366.263,12	521.784,73	95.542,06	46.837.151,27 (1)	2.170.137,56 (1)	106.260,00	
Fives Lille-Cail	66.432.000	132.909.419,03	10,01	9.849.881,87	4.000.000,00	8.382.915,92	490.909.315,28 (1)	6.361.802,88 (1)	392.042,75	
II. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations :										
A – FILIALES										
Filiales françaises (ensemble)				342.797,42	8.163.011,86	1.191.671,31			136.352,60	
Filiales étrangères (ensemble)				39.006.348,50	28.609.981,05	97.702.945,00			251.513,60	
B – PARTICIPATIONS										
Dans les sociétés françaises (ensemble)				39.437.626,18	70.282.069,34	55.413.124,95			2.400.908,12	
Dans les sociétés étrangères (ensemble)				43.271.734,51	9.246.437,32	74.238.847,90			402.416,54	

(1) Exercice 1966.
(2) Exercice 1965.
(3) Titres acquis après la mise en paiement du dividende.

Imp. Artra - Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

EXERCICE 1966

OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEURS PUBLIC ET SEMI-PUBLIC

Émissions réalisées par :

- *l'État Français,*
- *les Charbonnages de France,*
- *l'Électricité de France,*
- *la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier, Commercial et Industriel,*
- *le Crédit Foncier de France,*
- *la Caisse Nationale des Autoroutes,*
- *le Gaz de France,*
- *le Crédit National,*
- *la Société Nationale des Chemins de Fer Français,*
- *la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales.*

ORGANISME ÉTRANGER

– *La Banque Européenne d'Investissement.*

SECTEUR PRIVÉ

Emissions dirigées par la Banque comme chef de file ou co-chef de file :

– *la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais,*
– *la Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »,*
– *la Compagnie Française de Raffinage,*
– *la Société de Développement de la Région Méditerranéenne,*
– *la Société des Transports Pétroliers par Pipe-Line TRAPIL,*
– *le Groupement de l'Industrie Chimique,*
– *le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G.I.S. »,*
– *la Société de Développement Régional du Sud-Est.*

Émissions auxquelles le Siège a participé :

– *TRÉFIMÉTAUX (Réunion des Tréfileries et Laminoirs du Havre et de la Compagnie Française des Métaux),*
– *la Compagnie Française THOMSON-HOUSTON,*
– *la Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre « CÉGÉDUR »,*
– *la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO »,*

– *les Filatures et Peignage PROUVOST,*
– *les Ciments LAFARGE.*

EMPRUNTS INTERNATIONAUX ÉMIS SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Emissions dirigées par la Banque comme chef de file ou co-chef de file :

– *Transalpine Finance Holdings S.A.* (2 émissions),
– *Banque Européenne d'Investissement,*
– *Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « C.E.C.A. »* (2 émissions),
– *Austrian Electricity,*
– *Ameribas Holding S.A.*

Emissions auxquelles le Siège a participé :

– *Phillips Petroleum International Investment Company,*
– *The Mortgage Bank of the Kingdom of Denmark,*
– *S.G.I. International Holdings S.A.,*
– *A.E.G. Finanz-Holdings S.A., Luxembourg,*
– *Avon Overseas Capital Corporation,*
– *Honeywell International Finance Company S.A.,*
– *Pepsico Overseas Corporation,*
– *Ente Nazionale Idrocarburi « E.N.I. »* (2 émissions),
– *International Standard Electric Corporation I.S.E. Finance Holdings S.A.,*
– *Marathon International Finance Company,*

– *Clark Equipment Overseas Finance Corporation,*
– *Ireland*
– *Thyssen Investment S.A.,*
– *Telefonaktiebolaget L. M. Ericsson,*
– *Government of New-Zealand* (2 émissions),
– *Highveld Steel and Vanadium Corporation Limited,*
– *W. R. Grace Overseas Development Corporation,*
– *International Harvester Overseas Capital Corporation,*
– *Cincinnati International Finance Corporation,*
– *Continental Oil International Finance Corporation,*
– *Bankers International (Luxembourg),*
– *International Utilities Overseas Capital Corporation,*
– *Jutland Telephone Company Limited,*
– *Cities Service International Capital Corporation,*
– *John Deere Overseas Capital Corporation,*
– *City of Oslo,*
– *General Electric Overseas Capital Corporation,*
– *Mexico* (2 émissions),
– *Banque Européenne d'Investissement,*
– *Aktiebolaget Götaverken,*
– *Cabot International Capital Corporation.*
– *Philips International Finance S.A.,*
– *Brenner Autobahn A.G.,*
– *Goodyear International Finance Corporation,*
– *Siemens Europa-Finanz A.G., Luxembourg,*

– *Republic of Portugal,*
– *Osterreichische Investitionskredit Aktiengesellschaft,*
– *General Motors Overseas Capital Corporation,*
– *Hercules International Finance Corporation,*
– *The British Petroleum Company Limited,*
– *Sun International Finance Corporation,*
– *Commonwealth of Australia.*

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS DIRIGÉES PAR LA BANQUE

– *la Société Française des Laboratoires Labaz,*
– *la Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment,*
– *la Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles,*
– *la Société Nouvelle de Constructions et de Travaux,*
– *Materna,*
– *la Compagnie pour le Financement de l'Industrie du Commerce et de l'Agriculture « COFICA »,*
– *l'Imprimerie Chaix-Desfossés-Néogravure,*
– *l'Entreprise Fougerolle.*

OPÉRATIONS AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

– *Farbwerke Hoechst Aktiengesellschaft,*
– *L'Union de Transports Aériens (U.T.A.),*
– *A.N.I.C.,*

– *L'Air Liquide,*

– *Les Établissements Merlin et Gérin,*

– *Le Nickel,*

– *La Compagnie Rousselot,*

– *Siemens und Halske Aktiengesellschaft,*

– *La Société Anonyme de Véhicules Industriels et d'Équipements Mécaniques « SAVIEM »,*

– *La Société Parisienne pour l'Industrie Électrique,*

– *Schneider S.A.,*

– *la Union et le Phénix Espagnol.*

OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ÉCHANGEABLES EN ACTIONS

Émission dirigée par la Banque :

– *l'Union de Crédit pour le Bâtiment.*

Émission à laquelle la Banque a participé :

– *Allgemeine Elektricitäts Gesellschaft A.G.*

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Opération dirigée par la Banque :

– *le Comptoir Linier.*

INTRODUCTIONS EN BOURSE EFFECTUÉES PAR LA BANQUE

Au Marché Officiel de la Bourse de Paris :

– *Femmes d'Aujourd'hui, société anonyme,*

– *Sociedad Anonima Cros,*

– *Rolinco N.V.*

OPÉRATIONS FINANCIÈRES AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE BRUXELLES A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC OU SEMI-PUBLIC

Émissions réalisées par :

– *l'État Belge,*

– *l'Association Intercommunale pour l'autoroute E 3,*

– *le Crédit Communal de Belgique,*

– *la Caisse Nationale de Crédit Professionnel,*

– *la Régie des Télégraphes et des Téléphones,*

– *la Société Nationale des Chemins de fer Belges,*

– *la Ville d'Anvers,*

– *la Ville de Gand,*

– *la Ville de Liège.*

SECTEUR PRIVÉ

– *la S.A. Raffinerie Tirlemontoise,*

– *la S.A. Galeries et Grand Bazar du Boulevard Anspach,*

– *la Société Générale Belge de Production d'Électricité « INTERESCAUT »,*

– *les Établissements Delhaize Frères et Cie « LE LION »,*

– *la Société d'Énergie Nucléaire Franco-Belge des Ardennes « S.E.N.A. »,*

– *la Banque Européenne d'Investissement,*

– *la Société Intercommunale Belge de Gaz et d'Électricité « INTERCOM ».*

EMPRUNTS INTERNATIONAUX
ÉMIS SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Participation dans la garantie et le placement :

– *la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « C.E.C.A. »,*
– *la Sociedade Anonima concessionaria de Refinacao de Petroleos « S.A.C.O.R. »,*
– *The Copenhagen County Authority,*
– *Ameribas Holding,*
– *Redernes Skibskrevitforening.*

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

– *Produits Chimiques de Tessenderloo,*
– *Sociétés Réunies d'Énergie du Bassin de l'Escaut « E.B.E.S. »,*
– *Union Intercommunale des Centrales Électriques du Brabant « INTERBRABANT »,*
– *Siemens und Halske A.G.,*
– *Métiers Automatiques Picanol,*
– *Sait-Electronics (S.A. Internationale de Télégraphie sans fil).*

INTRODUCTION EN BOURSE DE BRUXELLES

– *Métiers Automatiques Picanol.*

OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE GENÈVE
A PRÊTÉ SON CONCOURS

Emissions auxquelles la succursale a participé :

EMPRUNTS ÉMIS PAR DES ORGANISMES ET SOCIÉTÉS SUISSES

– *Confédération,*
– *Canton d'Argovie,*
– *Canton de Bâle,*
– *Canton de Berne,*
– *Canton de Fribourg,*
– *Canton de Genève,*
– *Canton des Grisons,*
– *Canton de Lucerne,*
– *Canton de Neuchâtel,*
– *Canton de Soleure,*
– *Canton du Tessin,*
– *Canton du Valais,*
– *Canton de Vaud,*
– *Canton de Zoug,*
– *Canton de Zurich,*
– *Ville de Berne,*
– *Ville de Genève,*
– *Ville de La Chaux-de-Fonds,*
– *Ville de Lausanne,*
– *Ville de Locarno,*

- *Ville du Locle,*
- *Ville de Lucerne,*
- *Ville de Neuchâtel,*
- *Ville de Schaffhouse,*
- *Ville de Zurich,*
- *Commune de Berthoud,*
- *Commune de Köniz,*
- *Commune de Neuhausen,*
- *Commune de Spiez,*
- *Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit Hypothécaire,*
- *Caisse Hypothécaire du Canton de Berne,*
- *Caisse Hypothécaire du Canton de Genève,*
- *Crédit Foncier Suisse,*
- *EUROFINA,*
- *Albula-Landwasser Kraftwerke A.G.,*
- *Azienda Elettrica Ticinese,*
- *Centrale Thermique de Vouvry S.A.,*
- *Compagnie de Raffinage Shell (Suisse),*
- *Compagnie de Saint-Gobain (Suisse),*
- *Electra-Massa,*
- *Forces Motrices Bernoises S.A.,*
- *Forces Motrices de Mattmark S.A.,*
- *Forces Motrices de Verzasca S.A.,*
- *Grande Dixence S.A.,*
- *Interfranck Holding S.A.,*
- *Kraftwerke Oberhasli A.G.,*
- *Usines Électriques de l'Engadine S.A.*

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS EN SUISSE

- *Esso Standard S.A.,*
- *Farbwerke Hoëchst A.G.,*
- *Imperial Chemical Industries Ltd.,*
- *Inter-American Development Bank,*
- *Interfrigo,*
- *Philips,*
- *Transocean Gulf Oil Company.*

OPÉRATIONS FINANCIÈRES AUXQUELLES LA SUCCURSALE D'AMSTERDAM A PRÊTÉ SON CONCOURS

OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Emission à laquelle la succursale a participé :

- *N.V.J.P. WIJERS Industrie en Handelsonderneming.*

OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT

Opérations auxquelles la succursale a participé :

- *Zinc de la Campine,*
- *Apeldoornse Nettenfabriek.*